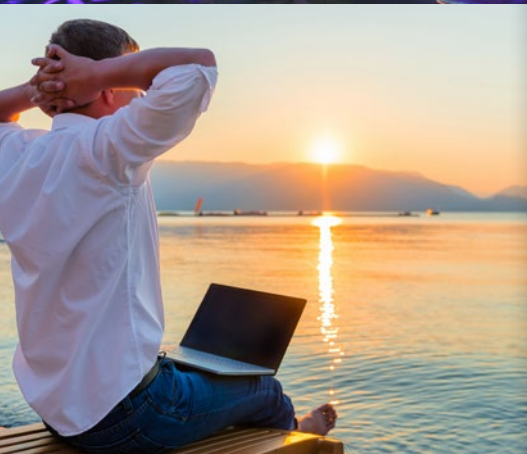




les Sables
d'Olonne...
AGGLOMÉRATION

2018

Rapport d'activité
conformément à l'article L5211 du CGCT



Sommaire

- 1 - Une organisation et des moyens mobilisés pour la qualité de vie et le développement de l'agglomération p 4
- 2 - Attractivité économique : créer l'environnement favorable à la création et au développement des entreprises p 12
- 3 - Préserver le cadre de vie : concilier développement du territoire et enjeux environnementaux p 20
- 4 - Des services quotidiens indispensables à la qualité de vie p 26
- 5 - Solidarité : l'Agglomération au service des familles p 34
- 6 - Favoriser l'accès à la culture p 40
- 7 - Encourager la pratique et le développement du sport p 44
- 8 - Soutien aux associations et aux événements p 48
- 9 - La Communauté d'Agglomération informe les habitants p 50

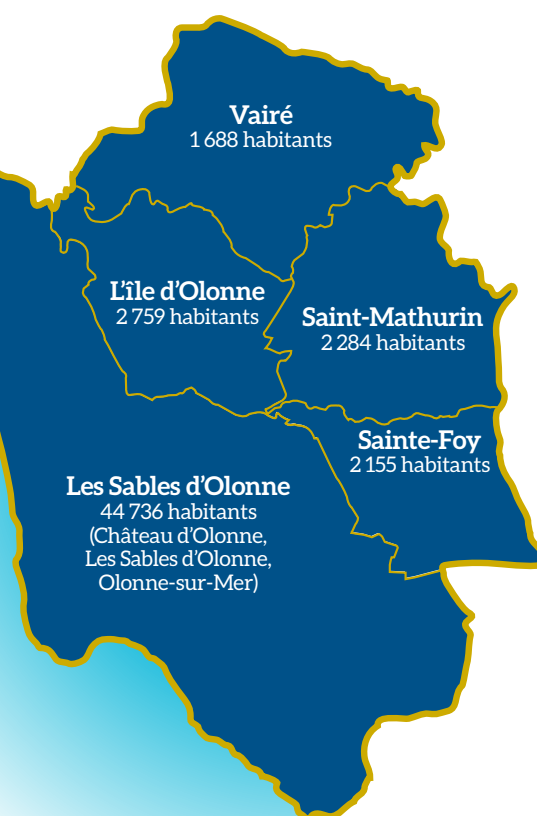
CARTE D'IDENTITÉ



Adresse : 3 Avenue Carnot

Taille : 17,4 ha

Population INSEE :
53 622 habitants au 1^{er} janvier 2018
(+1,4%/2017)



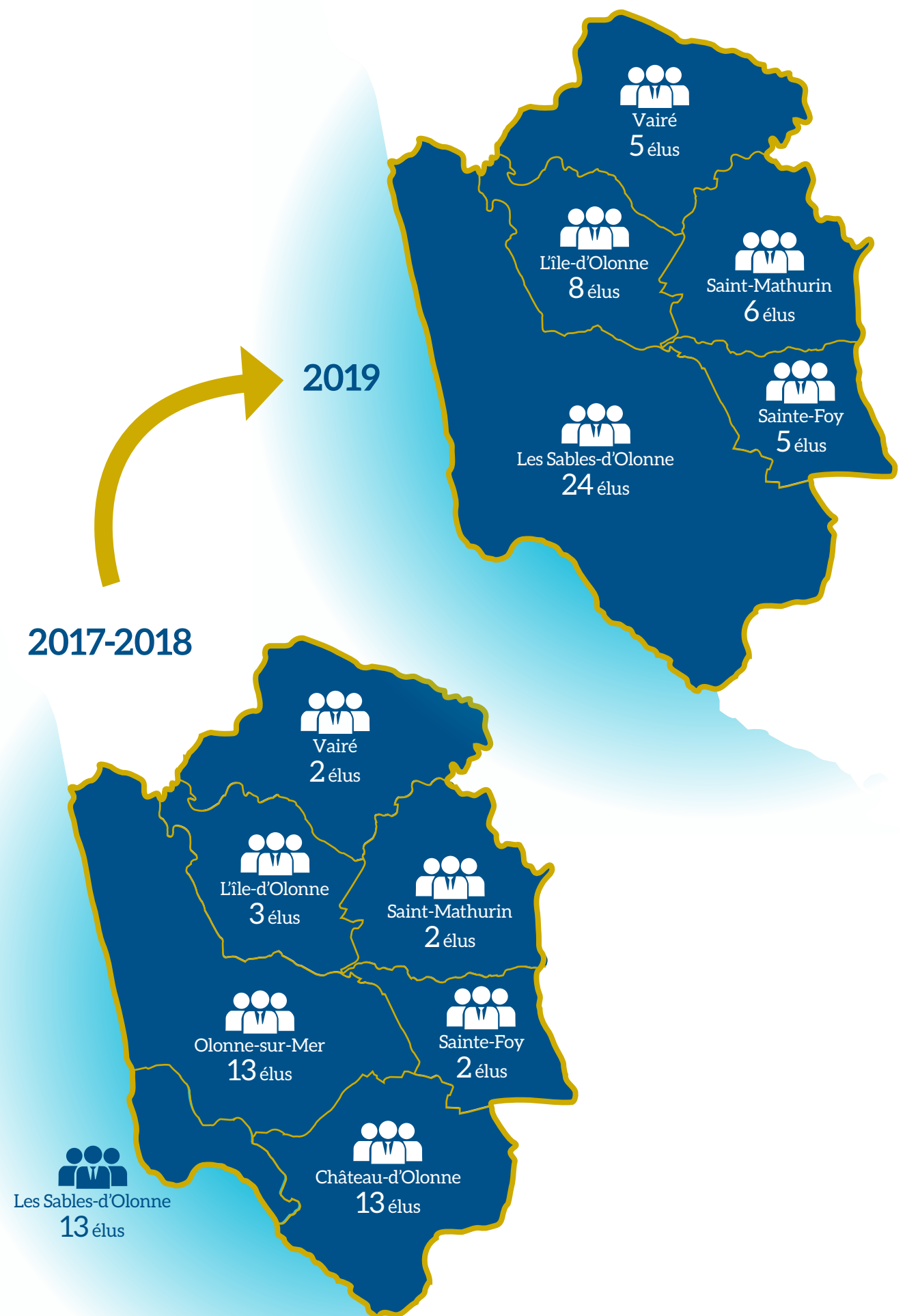
1

Une organisation et des moyens mobilisés pour la qualité de vie et le développement de l'Agglomération.

Un conseil communautaire de 48 élus qui sera recomposé simultanément à la création de la Ville nouvelle des Sables d'Olonne

Depuis la création de la Communauté d'Agglomération le 1^{er} janvier 2017, le Conseil Communautaire est composé de 48 élu(e)s communautaires issu(e)s des 7 conseils municipaux. La composition du Conseil Communautaire devant être le reflet des communes qui composent l'intercommunalité, la répartition du nombre de sièges a été définie, au moment de la création de la Communauté d'Agglomération, en fonction de la population municipale et de l'application de la règle dite de « l'accord local » prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Une commune ne pouvant disposer à elle seule de plus de la moitié des sièges, la création de la ville nouvelle des Sables d'Olonne le 1^{er} janvier 2019 emporte une nouvelle composition du Conseil de Communauté. Si le Conseil de Communauté comptera toujours 48 élus communautaires, une nouvelle répartition des sièges entre les communes membres sera appliquée (cartes ci-contre).



Membres du bureau



Yannick
MOREAU
Président



Jean-Paul
DUBREUIL
1^{er} Vice-président



Brigitte
TESSON
2^e Vice-présidente



Florence
PINEAU
6^e Vice-présidente



Albert
BOUARD
7^e Vice-président



Armel
PECHEUL
8^e Vice-président



Gérard
HECHT
9^e Vice-président



Alain
BLANCHARD
10^e Vice-président



Fabrice
CHABOT
3^e Vice-président



Joël
MERCIER
4^e Vice-président



Alain
TAUPIN
5^e Vice-président



Didier
GALLOT
11^e Vice-président



Jean-Pierre
BOILEAU
12^e Vice-président



Lucette
ROUSSEAU
13^e Vice-présidente

En 2018
14 réunions
du Bureau
communautaire

8 réunions
du conseil de
communauté :
214 délibérations

Conseillers communautaires



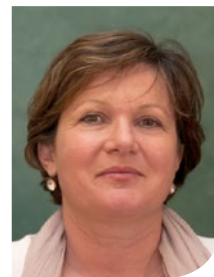
Yvon
ALLO



Patrice
AUVINET



Simon
AVRIL



Pascale
BALLE



Michel
BAUDUIN



Frédéric
BENELLI



Annick
BILLON



Francis
BOSSARD



Catherine
BROSSARD



Jean-Pierre
CHAPALAIN



Frédéric
CHENECHAUD



Bernard
CODET



Annie
COMPARAT



Christine
DELPierre



Isabelle
DOAT



Brigitte
GAUVIN



Didier
JEGU



Nicole
LANDRIEU



Sylvie
LOPEZ



Bernard
MARCHAND



Mauricette
MAUREL



Gérard
MERCIER



Chantal
MEREL



Gérard
MONGELLAZ



Lionel
PARISET



Loïc
PERON



Anthony
PITALIER



Philippe
RATIER



Françoise
REZEAU



Nathalie
SILARI



Annick
TRAMECON



Noël
VERDON



Stéphane
VIOLEAU



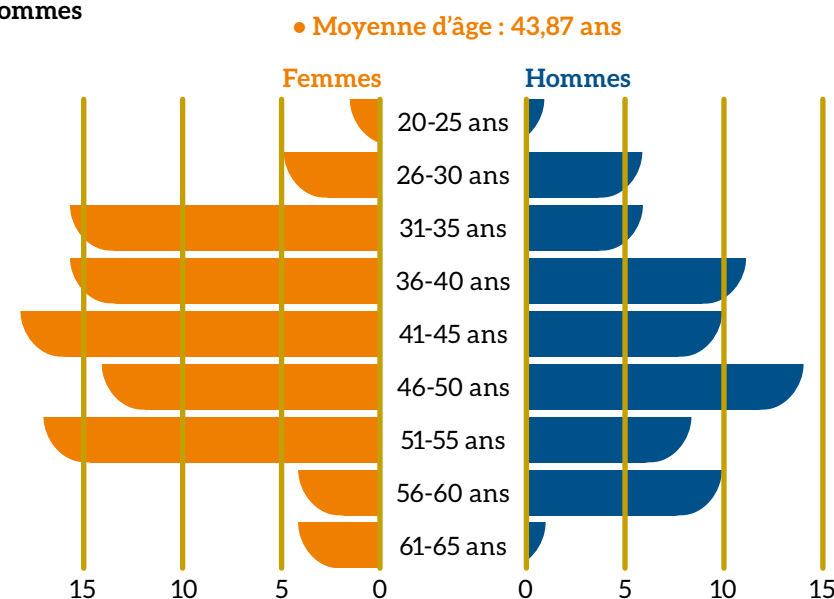
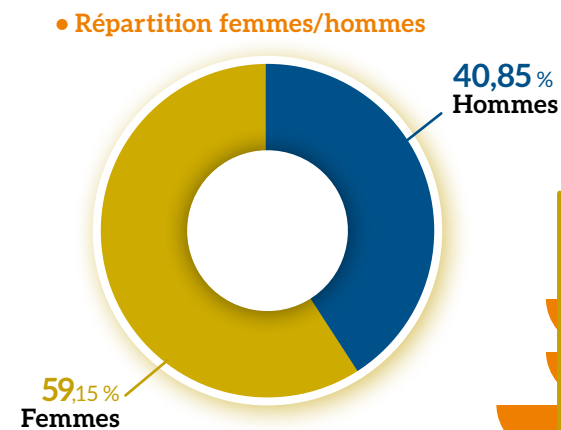
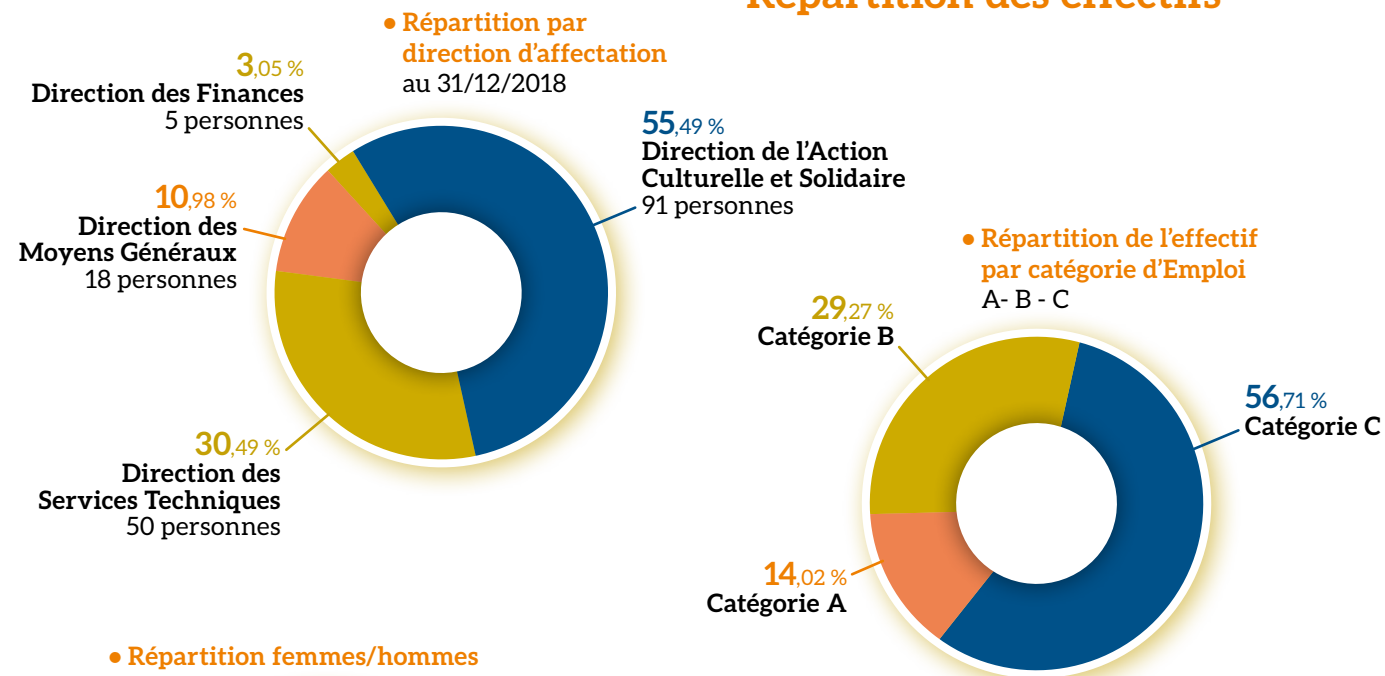
Michel
YOU

/ 164 agents communautaires au service des habitants



Soit **164 agents** au service des habitants
correspondant à **151,56 postes en Equivalent Temps Plein (ETP)**

Répartition des effectifs

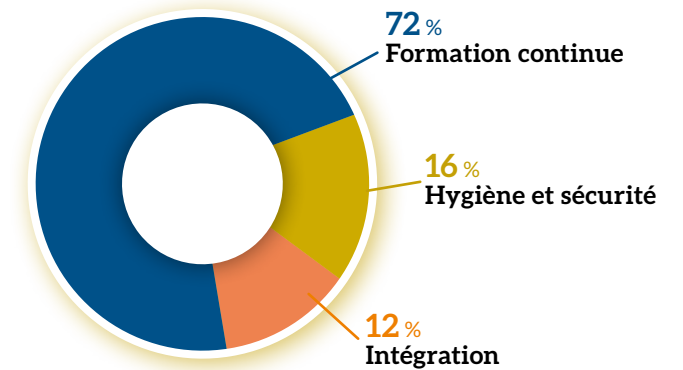


Formation 2018

119 agents communautaires ont bénéficié d'au moins 1 jour de formation en 2018 : formation d'intégration, formations continues (professionnalisation ou perfectionnement), autres formations.

341 jours de formation en 2018, soit une moyenne de 2.07 jours de formation par agent.

Plusieurs formations organisées en mutualisation avec les communes : Conduite engins de chantiers R372 et R386, Montage-démontage et utilisation des échafaudages fixes et roulants, Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux, Montage-démontage des chapiteaux communautaires.



Absences au travail

Un faible taux d'absentéisme
5,35 % en 2018
La moyenne nationale était de 9,20 %.

Des accidents du travail en baisse
9 accidents en 2018
dont 2 sans arrêt de travail
(12 accidents en 2017).

Des dispositions sociales supplémentaires à compter de 2019

Le + pour les agents communautaires

Le 14 septembre 2018, le conseil de communauté décide :

- d'étendre la mise en place d'une participation employeur pour la complémentaire santé en plus de la prévoyance,
- de fixer le montant de la participation employeur à 25 € par mois pour 2019 et à 50 € par mois pour 2020, pour une adhésion au contrat de prévoyance de la collectivité et/ou à une complémentaire santé labellisée.



/ Un budget maîtrisé et plus de 20 M€ d'investissements en 2018

La bonne santé financière de la Communauté d'Agglomération se confirme en 2018, avec une capacité d'autofinancement excédant pour la deuxième année consécutive la barre des 6 M€ pour le budget principal et 20 M € tous budgets confondus (principal, assainissement et zones d'activités économiques).

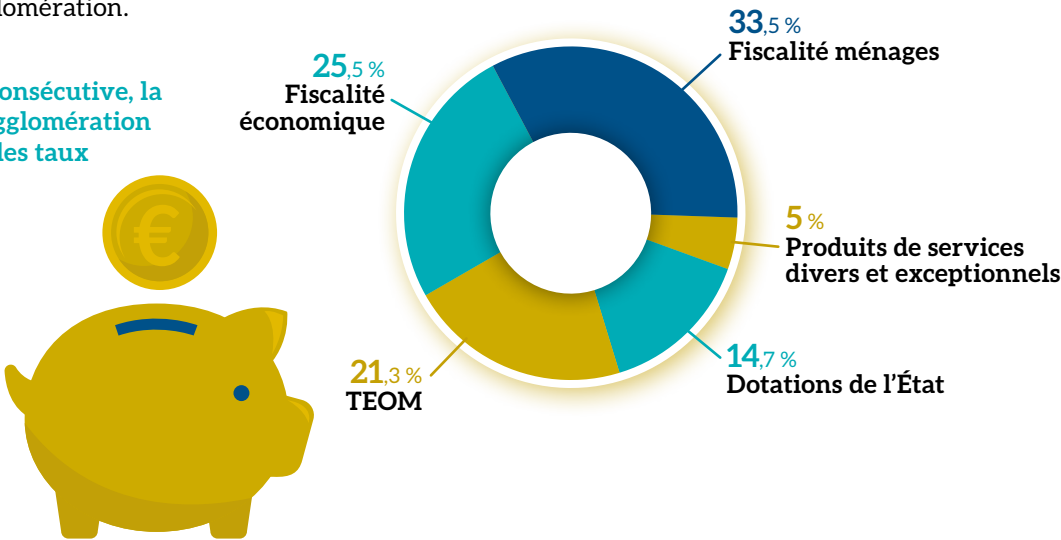
Ce résultat a permis à la Communauté d'Agglomération d'investir plus de 20 M € sans augmentation de la dette, l'encours diminuant même d'1 M € entre 2017 et 2018.



Recettes réelles de fonctionnement: 42 563 000 €

En 2018, les participations de l'État augmentent de 14 % par rapport à 2017, représentant désormais 14,7 % des recettes de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération.

- Pour la 3^e année consécutive, la Communauté d'Agglomération n'a pas augmenté les taux d'imposition.

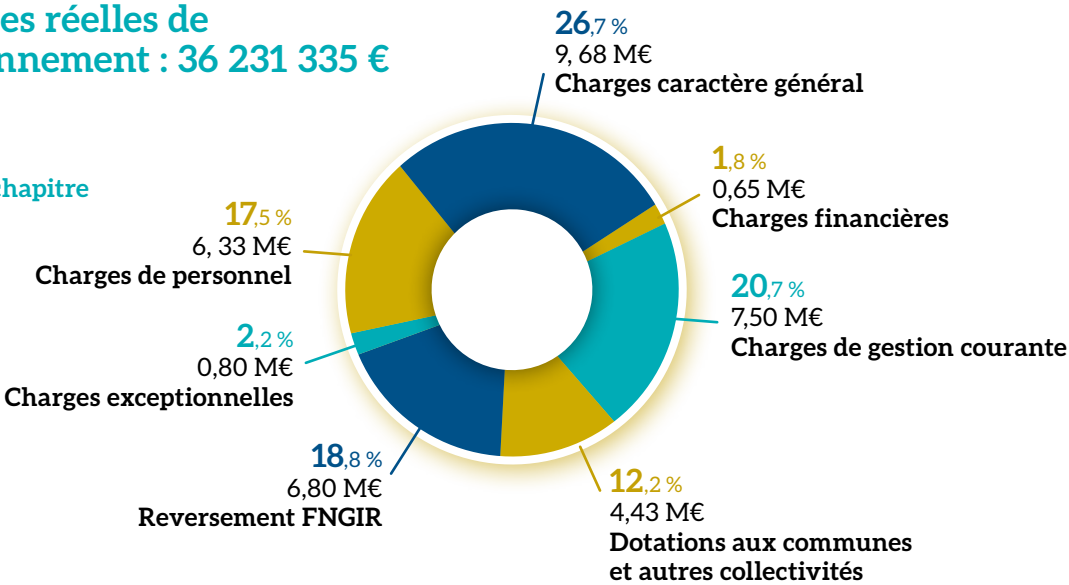


- 11 238 721 € (26 %) sont reversés à l'État et aux communes membres de l'Agglomération.

	2017	2018	
Dotation de Solidarite Communautaire	1 616 000 €	1 211 637 €	Communes
Attributions de Compensation	3 565 000 €	2 916 144 €	Communes
FNGIR	6 809 000 €	6 809 321 €	État
FPIC	143 000 €	219 106 €	État
Reversement Taxe de Séjour	-	82 513 €	Département
Total reversements	12 133 000 €	11 238 721 €	

Dépenses réelles de fonctionnement : 36 231 335 €

- Dépenses 2018 par chapitre



- Dépenses 2018 par fonction

Déchets ménagers	7,91 M€
Reversements de fiscalités (FNGIR et autres)	7,04 M€
Dotations aux communes et autres collectivités	4,43 M€
Administration générale et services non affectés	2,77 M€
Transports urbains et scolaires	2,61 M€
Sport et loisirs	2,61 M€
Secteur social	2,33 M€
Tourisme	1,68 M€
Musique et culture	1,56 M€
Participation au SDIS	1,05 M€
Développement économique	0,95 M€
Entretien du patrimoine	0,83 M€
Gemapi et environnement	0,46 M€
Total général	36,23 M€

- 20 M € d'investissements en 2018 réalisés par la Communauté d'Agglomération



Assainissement	6,21 M€
Développement économique (ZA, aides économiques, centre Numérim)	5,87 M€
Déchets ménagers	3,02 M€
Voiries sentiers	1,89 M€
Acquisitions foncières	0,89 M€
Aérodrome (acquisitions foncières)	0,66 M€
Opérations diverses*	0,49 M€
Place du Vendée Globe	0,23 M€
Entrées Agglomération	0,18 M€
Installations sportives	0,17 M€
Transports urbains	0,15 M€
Réseau Informatique	0,14 M€
Crèches	0,12 M€
SCOT	0,11 M€
Port de plaisance	0,03 M€
Total général	20,16 M€

*Opérations diverses dont :
313K€ échange de parcelle Allée des cèdres avec le Département
+ 75 K€ travaux sur le patrimoine bâti (siège de LSO Agglo),
+ 27 K€ bassin orage
+ 11K€ étude faisabilité maison des randonnées.

- Synthèse des finances de la Communauté d'Agglomération

Les indicateurs financiers témoignent d'un exercice 2018 satisfaisant, au cours duquel la Communauté d'Agglomération aura investi plus de 20 M €, sans augmenter ni l'encours de dette ni les taux de fiscalité et tout en conservant une capacité de désendettement nettement inférieure au seuil de vigilance (10 années) et au seuil d'alerte (12 années).

	31/12/2017	31/12/2018
Encours global de la dette (tous budgets confondus)	52 741 754,60 €	54 438 000,00 €
Capacité d'autofinancement (RRF - DRF)	15 441 729,56 €	20 514 334,46 €
Capacité de désendettement (en années)	3,42	2,63

2

Attractivité économique : créer l'environnement favorable à la création et au développement des entreprises

L'attractivité économique de l'Agglomération des Sables d'Olonne et l'emploi demeurent des enjeux majeurs pour lesquels la Communauté d'Agglomération a mobilisé une part importante de ses moyens en 2018. A travers le développement de l'offre foncière, de l'offre économique immobilière, de l'accompagnement à la création d'entreprises, à la montée en compétence des entreprises et des salariés, l'Agglomération a consacré une enveloppe de 7,4 M €, soit 37 % de ses investissements 2018.

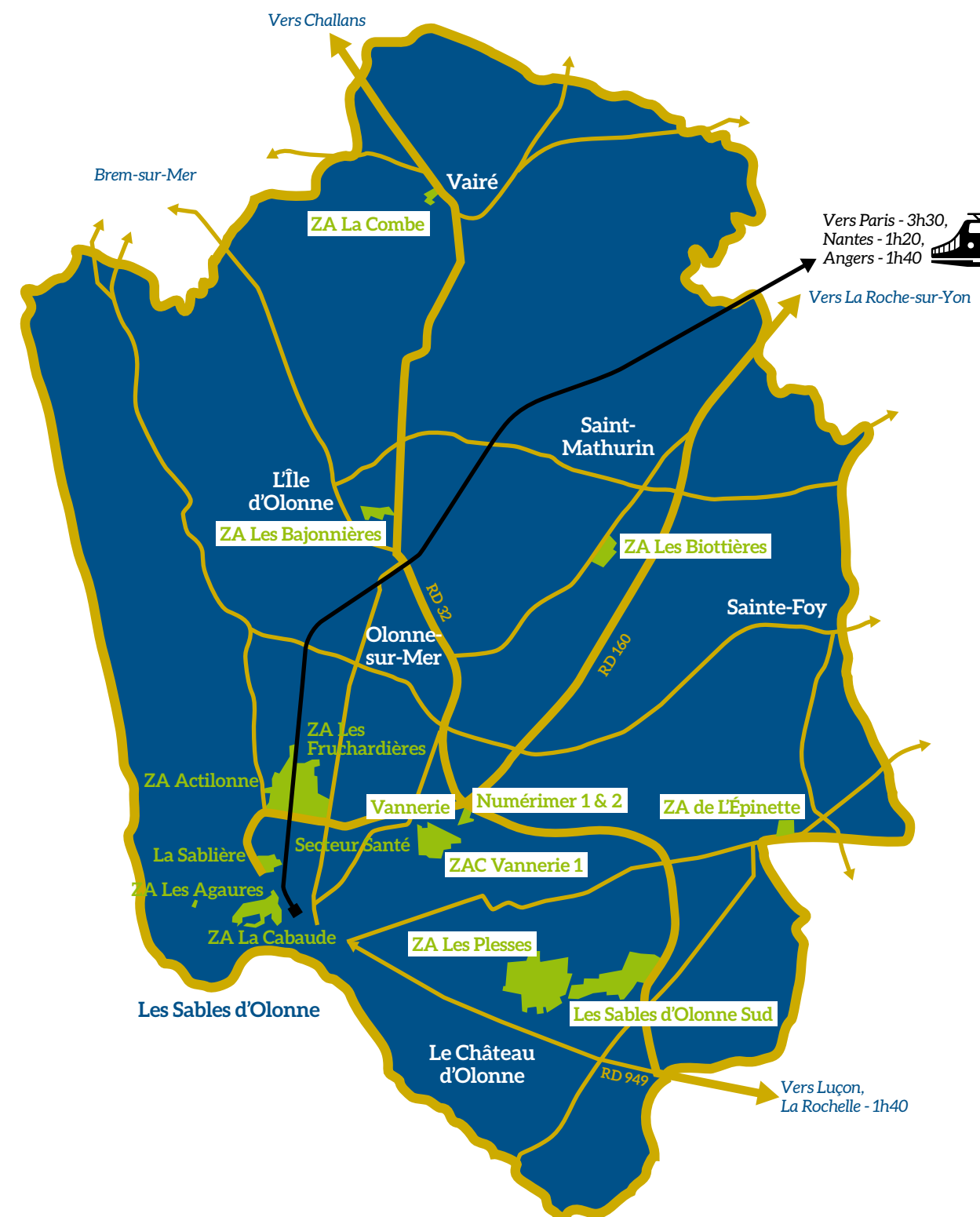
/ 10,6 ha à vocation économique
commercialisables fin 2018

1,8 M€
d'investissement
sur les Zones d'Activités en 2018

La tension foncière sur le littoral vendéen et en particulier aux Sables d'Olonne renforce la prépondérance du rôle d'aménageur économique de la Communauté d'Agglomération. Le besoin de nouvelles zones d'activités est d'autant plus prégnant que la commercialisation des zones artisanales historiques (Actilonne et les Plesses) s'achève. La Communauté d'Agglomération ayant commercialisé 4,3 ha sur la zone des Plesses en 2018, seul 1,1 ha reste disponible sur cette zone au 31 décembre 2018. L'Agglomération a confié la promotion des zones d'activités à la SEM « Les Sables d'Olonne Développement », société d'économie mixte créée en 2017.

L'année 2018 fut consacrée à l'aménagement de plusieurs zones d'activités : l'extension de la ZA de l'Épinette à Sainte-Foy, la réalisation de la voie de desserte du Parc d'Activités Les Sables d'Olonne Sud et la viabilisation du Parc Numérim 2 aux Sables d'Olonne. Suivront en 2019 l'extension de la ZA des Bajonnières à l'Île d'Olonne et la réalisation de la voie de bouclage de la Combe à Vairé.

Au 31 décembre 2018, la Communauté d'Agglomération disposait d'une offre foncière de 10,6 ha répartie sur la totalité de son territoire permettant de répondre à toutes les demandes d'entreprises, quelle que soit la nature de leurs activités.



ZA / surfaces viabilisées disponibles en 2018 :

- ZA des Plesses : 1,1 ha
- ZA des Biottières : 0,45 ha
- ZA de l'Épinette : 2,2 ha
- Parc Numérim 2 : 1,75 ha
- Parc Les Sables d'Olonne Sud : 5,1 ha

Les Zones à aménager en 2019 et 2020 :

- ZA Les Bajonnières : 0,8 ha non viabilisés
- ZA de la Combe : 0,85 ha non viabilisés
- Les Sables d'Olonne Sud : 12,9 ha non viabilisés (sur 38,9 ha au total)
- ZAC 1 de la Vannerie : la Communauté d'Agglomération poursuit les démarches d'acquisition de terrains dans l'objectif d'une première commercialisation fin 2020.

Plus de 3 000 m² de locaux communautaires pour les créateurs d'entreprise, les filières «nautique» et «numérique».

En complément de l'offre foncière à vocation économique, la Communauté d'Agglomération propose également la location de bureaux et d'ateliers afin d'aider les jeunes entreprises à démarrer. Parmi ces locaux, figurent le village d'entreprises et la pépinière d'entreprises, tous deux situés dans la ZA Actilonne et le village nautique proche de Port Olona. Depuis novembre 2018, le Centre Numérimér nouvellement construit sur le Pôle Numérimér est venu enrichir cette offre immobilière dans l'objectif d'accompagner l'essor de la filière numérique.



Village d'entreprises
(Parc Actilonne)

5 ateliers
de 200 à 450 m²

100%
Taux d'occupation
en 2018



Village nautique
(en face de Port Olona)

8 ateliers
de 221 à 292 m²

Un espace showroom
indépendant de 580 m²

100%
Taux d'occupation en 2018



Un emplacement idéal pour toutes les associations et les entreprises spécialisées dans le nautisme.

Pépinière d'entreprises
(Parc Actilonne)

9 bureaux
de 15 à 30 m²

Accueil et
espaces communs
salles de réunion/formation

9 ateliers
de 50 à 200 m²

85%
Taux d'occupation
en 2018

Centre Numérimér (Parc Numérimér 1)

un nouveau pôle d'activités de 1 000 m² dédié à la filière numérique.

Une triple vocation :

- **la formation** : accueil de l'ESAIP, école d'ingénieurs informatiques basée à Angers, qui loue la totalité du 2^e étage,
- **l'accompagnement des jeunes entreprises** : 4 bureaux ont été conçus pour accueillir des start up en lien avec le numérique,
- **la mise à disposition d'un lieu de vie propice aux échanges** : l'espace de co-working est un espace accessible à tous, étudiants, jeunes entrepreneurs, salariés des entreprises installées sur la zone Numérimér.

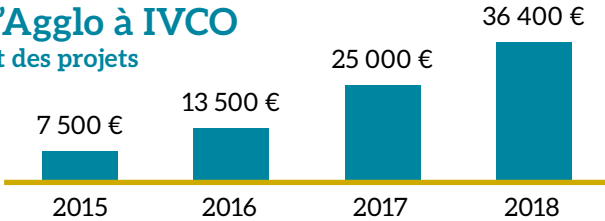


L'isolation par l'extérieur a permis d'éviter l'installation d'une climatisation dans les locaux.

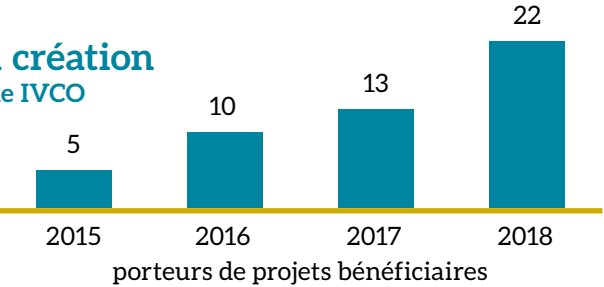
Un soutien renforcé aux créateurs et aux repreneurs d'entreprise

Depuis 2015, la Communauté d'Agglomération a multiplié par 5 son soutien à la création d'entreprises, ce qui a permis d'accompagner 5 fois plus de porteurs de projets en 2018. Le partenariat entre l'Agglomération des Sables d'Olonne et «Initiative Vendée Centre Océan (IVCO)» a débuté en 2007 et s'est renforcé depuis 2016, avec l'augmentation progressive de la subvention versée par la Communauté d'Agglomération à IVCO.

Subvention accordée par l'Agglo à IVCO
pour l'animation et l'accompagnement des projets



Nombre d'entreprises en création
bénéficiaires d'un prêt d'honneur de IVCO



En 2018, 187 000 € de prêts d'honneur (prêt personnel sans intérêt et sans garantie) ont été accordés aux créateurs/repreneurs d'entreprise.

/ Accompagner la montée en compétences des entreprises

Les difficultés rencontrées par les entreprises dans le cadre des recrutements se constatent également aux Sables d'Olonne et sont exacerbées l'été. Si la Communauté d'Agglomération n'a pas vocation à remplacer la Région qui est la collectivité territoriale compétente dans le domaine, elle a endossé un rôle de facilitateur en 2018, en s'impliquant dans diverses réflexions et démarches visant à faciliter l'accueil de formations professionnelles ou supérieures.

Le lycée Tabarly labellisé campus nautique, un premier pas vers la mise en place de nouvelles formations professionnelles



Au-delà des formations dispensées par le Lycée Tabarly, le campus nautique met en place un dispositif d'accompagnement de la filière en favorisant l'émergence de formations dans les métiers en tension du nautisme (ex : chaudronnier, soudeur), ainsi qu'en proposant aux entreprises de les accompagner dans la montée en compétence de leurs salariés.

Le lycée Tabarly, dont la candidature avait été soutenue par la Communauté d'Agglomération, a été labellisé le 1^{er} août 2018 par arrêté du ministre de l'Éducation Nationale. Les travaux du campus seront effectivement lancés début 2019 et leur concrétisation est attendue pour la rentrée dès septembre 2019.

L'accueil de Cuisine Mode d'Emploi(s) (CME) pour répondre aux besoins des restaurateurs.

À l'échelle nationale, on estime chaque année à 50 000 le nombre d'emplois créés et non pourvus dans le secteur de la cuisine, de l'hôtellerie et de la restauration. Pour autant, le taux de chômage reste élevé. Le concept de CME est simple : proposer aux demandeurs d'emploi une formation professionnelle rapide (3 mois) et adaptée aux offres d'emploi locales. Fin 2018, la Communauté d'Agglomération et CME de Thierry Marx ont conclu un partenariat consistant en la mise en place d'une formation de commis de cuisine en février 2019, qui sera ouverte à 20 personnes.

92 % c'est le taux de retour à l'emploi des personnes bénéficiant de la formation commis de cuisine dispensée par l'école de Thierry Marx



L'accueil de formations supérieures dans la continuité de l'ESAIP installé dans le Centre Numérimex

L'enseignement supérieur est un facteur-clé de la montée en compétences des salariés et des entreprises. L'accueil de formations supérieures aux Sables d'Olonne permettra d'accompagner la croissance des entreprises locales. C'est aussi un atout pour accueillir de nouvelles entreprises. Dans cet objectif, l'Agglomération a signé, fin 2018, avec une école de commerce (IES) et une école de développeurs informatiques (IN'TECH) pour des ouvertures d'antennes respectivement prévues en septembre 2019 et septembre 2020.



/ Le tourisme, 1^{er} secteur économique de l'Agglomération des Sables d'Olonne

La stratégie de développement touristique a été définie en 2017, à la création de la SPL « Destination Les Sables d'Olonne », par les actionnaires de la SPL (l'Agglomération et les villes membres), ainsi que les acteurs locaux du tourisme. Cette stratégie a pour vocation de renforcer la notoriété de la « Destination » en France et à l'étranger et d'inscrire l'Office de Tourisme du territoire comme un acteur et un partenaire majeur de l'accueil et du développement touristique et économique.

Cette stratégie fixe à l'origine un cadre d'actions pour la période 2017 à 2021.

L'Office de tourisme « Destination les Sables d'Olonne »

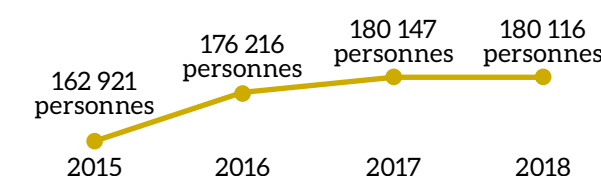


• Structurer l'Office de Tourisme de la « Destination » et améliorer l'accueil

• C'est offrir à tous un accueil et une information accessibles en tout lieu et en tout temps,

- **4 Bureaux d'Accueil** (Les Sables d'Olonne, Olonne-sur-Mer, Château d'Olonne et l'Île d'Olonne)
- **1 096 jours d'ouverture** en 2018
- **5 859 h d'ouverture** aux visiteurs
- Accueil téléphonique opérationnel **345 jours / 365 jours**
- **Plus de 400 000 documents** (brochures, dépliants, guides, plans, flyers) édités par l'Office de tourisme, dont 50% diffusés dans les bureaux d'accueil et « hors les murs », 40% auprès des partenaires et 10% sur les événements et les salons
- **674 098 brochures** ou documents consultés en ligne
- **1 673 888 sessions** (+20%/2017) sur lessablesdolonnes-tourisme.com
- **2 548 057 pages vues**, dont 1 824 301 sur les loisirs/activités et 723 756 sur les hébergements
- **Près de 84 000 fans** sur les réseaux sociaux

Personnes accueillies dans les Bureaux d'Information Touristique





• C'est accueillir partout, « hors les murs »,

En 2018, l'Office de tourisme a reconduit le dispositif d'accueil hors les murs en se dotant de deux points mobiles d'accueil et d'information (vélos triporteurs), déployés sur 13 sites différents de l'Agglomération (marchés, plages, campings, gare SNCF...) et les résultats sont très positifs : 2 300 contacts, soit + 87% par rapport à 2017, et 11 800 guides touristiques distribués.

- C'est comprendre, informer et conseiller les clients dans une relation experte : 58% des clients qui utilisent un document de l'Office de tourisme réalisent ensuite un séjour sur la destination. 90 millions d'euros de retombées économiques estimées sur la destination.

- Gérer et valoriser la diffusion d'une information touristique de qualité : l'Office de tourisme recense régulièrement les disponibilités des hébergements de la destination pour apporter une réponse précise aux clientèles. Cet outil permet également d'évaluer le remplissage de la destination.

- Vendre et enrichir l'offre de services/produits, d'activités, de loisirs et de spectacles de la « Destination » : avec plus de 34 000 billets vendus, le service de billetterie de l'Office de tourisme a augmenté son chiffre d'affaire de 14 % en 2018.

NOTRE
ENGAGEMENT



- Obtention du label « Qualité Tourisme » en juin 2018,

• Promouvoir la destination en France et à l'étranger

- **Nouveauté 2018**, l'Office de tourisme a réalisé des documents d'appel ayant pour objectif de séduire les clientèles lors des salons. Ces documents ont été réalisés en 4 langues (UK, D, NL et FR).
- **Les salons 2018** : le Nautic de Paris, salon professionnel IFTM à Paris, salon « Fiets en Wandelbeurs » à Utrecht aux Pays-bas, salon des vacances à Bruxelles, salon CMT de Stuttgart, salon des vacances et du voyage de Berne.
- **Participation aux campagnes régionales et départementales** de promotion sur les marchés britanniques, allemands et néerlandais.

• Animer, accompagner les acteurs du tourisme et le développement qualitatif de l'offre :

- Rencontres et ateliers avec les professionnels de l'hébergement : 5 rencontres en 2018, 2 ateliers autour du numérique et de l'image.
- Assistance/conseil auprès des hébergements, en particulier pour une démarche de qualification : 27 professionnels conseillés en 2018 et 388 propriétaires de meublés et de chambres d'hôtes (2 fois plus qu'en 2017). 5 hébergements audités par l'Office de tourisme pour leur classement.
- Structuration de l'offre de loisirs par filière : patrimoine et culture, randonnées, nautisme, bien-être et gastronomie, tourisme d'affaires.

Une harmonisation de la taxe de séjour sur l'ensemble de l'agglomération et un guichet unique

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le tourisme est devenu une compétence pleine et entière de la Communauté d'Agglomération. Cette évolution s'est traduite, entre autres, par une politique touristique commune à l'échelle de la destination « Les Sables d'Olonne », mise en œuvre par la Société Publique Locale.



Dans ce contexte, par délibération en date du 29 septembre 2017, le Conseil Communautaire a institué une taxe de séjour applicable à compter du 1^{er} janvier 2018 sur l'ensemble du territoire. Cette taxe de séjour communautaire s'est substituée aux 4 taxes de séjour communales et intercommunales qui existaient auparavant. Le produit de la taxe de séjour participe au financement des actions touristiques de la destination comme l'accueil, l'information et la promotion touristique, l'entretien et l'amélioration de l'offre de chemins de promenades et de randonnées.

Un « guichet unique » taxe de séjour a été créé au sein du service finances de l'Agglomération, comprenant :

- L'emploi d'un régisseur communautaire à temps plein, avec pour missions d'informer les usagers, de les accompagner dans leur déclaration, de contrôler les déclarations et les versements, d'assurer une veille juridique des évolutions réglementaires.
- La mise en place d'une plateforme internet unique de télédéclaration, permettant aux usagers, propriétaires et gestionnaires d'hébergement touristique, de déclarer et de reverser la taxe de séjour collectée auprès de leurs clients. <https://taxe.3douest.com/lsoagglo.php>.



Un résultat de la taxe de séjour 2018 en hausse :

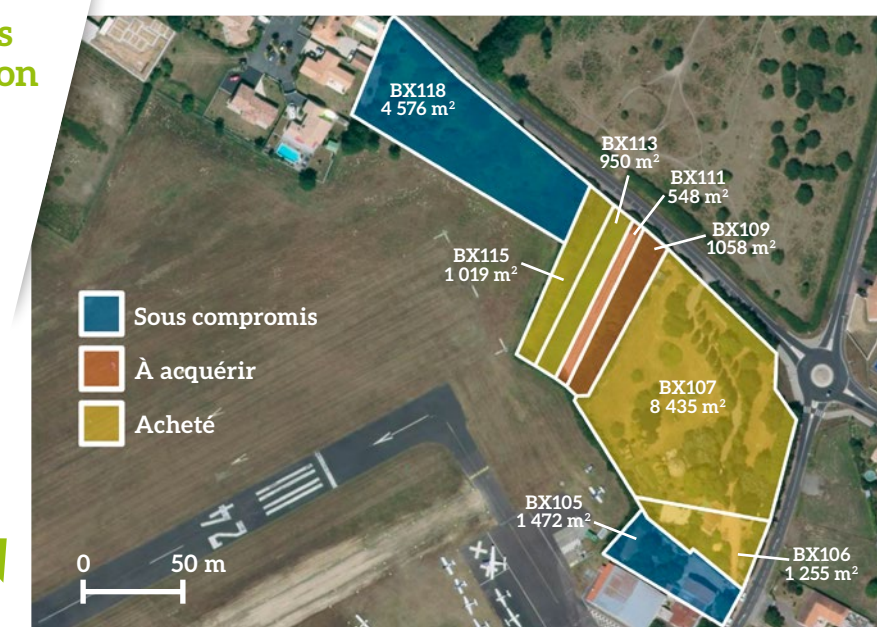
- 1 279 431 nuitées assujetties (1 444 hébergements touristiques).
- 914 866,60 € de produits de taxe de séjour collectés, soit 15,70% de plus qu'en 2017

Évolution du montant de taxe de séjour collecté depuis 2015



Aérodrome des Sables d'Olonne : amélioration de l'accueil à l'étude

Les acquisitions foncières de l'aérodrome réalisées par l'Agglo en 2018 : 11 359 m²



Préserver le cadre de vie : concilier développement du territoire et enjeux environnementaux.

Le cadre de vie, l'environnement maritime, naturel et paysager de l'agglomération des Sables d'Olonne comptent parmi les principaux atouts de son attractivité. La transmission d'un environnement littoral et rétro-littoral préservé aux générations futures est prioritaire.

/ Assainissement : préserver la ressource en eau et les milieux littoraux et rétro-littoraux sensibles.

L'épuration des eaux usées est indissociable de la préservation de la ressource en eau potable. Car d'une part, il s'agit de préserver le milieu naturel dans lequel Vendée Eau puise l'eau distribuée chaque jour aux habitants de l'Agglomération. D'autre part, il est primordial de restituer une eau saine à notre environnement, dans la perspective de sa transmission aux générations futures.

45 201

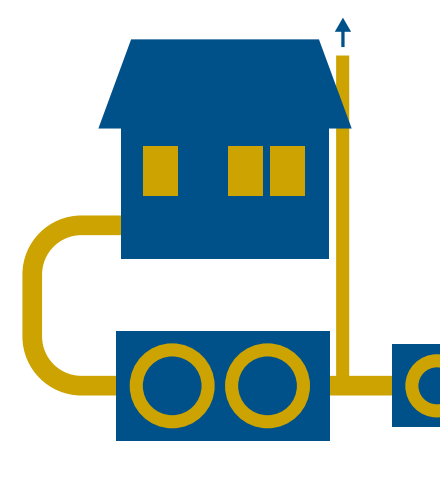
abonnés au service d'assainissement en 2018

Le service assainissement collecte l'ensemble des flux d'eaux usées générés par les abonnés du service pour en assurer le traitement et préserver ainsi la qualité du milieu naturel et ses usages associés.

Pour autant, les réseaux d'assainissement captent une quantité importante d'eaux claires parasites qui engendrent des rejets directs dans l'environnement. Des travaux sur les réseaux sont donc réalisés pour limiter ses impacts (mise en séparatif des réseaux pour diminuer l'intrusion des eaux pluviales, remplacement des canalisations détériorées et réhabilitation par chemisage pour diminuer l'entrée de l'eau du sol, contrôle du raccordement des branchements des usagers).



En 2018 environ **55%** des eaux traitées sont des eaux parasites



Assainissement Non Collectif (ANC)

1 065 installations ANC recensées sur l'ensemble de l'agglomération. Depuis le 1^{er} janvier 2018, ce service est géré en régie directement par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de l'Agglomération.

En 2018, 140 installations d'assainissement non collectif (ANC) ont été contrôlées :

12 contrôles ANC dans le cadre de vente de biens

35 contrôles de conception (26 ANC neufs et 9 ANC réhabilités)

33 contrôles de réalisation (21 ANC neufs et 12 ANC réhabilités)

60 contrôles de diagnostic de bon fonctionnement (1 diagnostic et 59 contrôles de bon fonctionnement)

Assainissement collectif

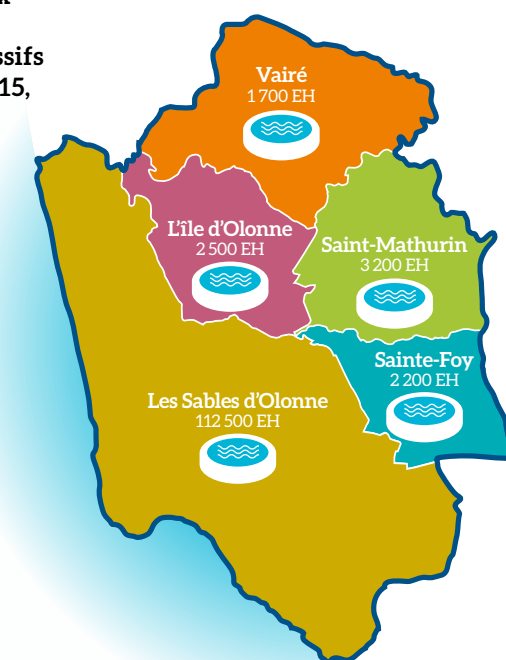
La Communauté d'Agglomération a la responsabilité de l'exploitation du patrimoine permettant la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sur ses sept communes membres. Cette exploitation se décline en 7 contrats de délégation de service public, héritage des transferts successifs de la compétence assainissement, tout d'abord à la CCO le 1^{er} janvier 2015, puis à la Communauté d'Agglomération le 1^{er} janvier 2017.

6 DSP sont confiées à la SAUR :

- DSP transport et traitement des eaux usées des Sables d'Olonne, Château d'Olonne et Olonne-sur-Mer,
- DSP réseaux de collecte des Sables d'Olonne, Château d'Olonne et Olonne-sur-Mer,
- DSP de l'Unité de Compostage des Boues (UCB),
- DSP des réseaux et la STEP de l'Île d'Olonne,
- DSP des réseaux et de la STEP de Saint-Mathurin,
- DSP des réseaux et de la STEP de Vairé.

1 DSP est confiée à VEOLIA :

- DSP de la station d'épuration et des réseaux de la commune de Sainte-Foy.



Dans un objectif d'harmonisation des différents contrats, la Communauté d'Agglomération a fait coïncider les échéances de chaque nouveau contrat au 31 décembre 2024.

Nombre d'abonnés à l'assainissement collectif	2014	2015	2016	2017	2018
Les Sables d'Olonne	20 184	20 631	20 868	21 134	21 304
Le Château d'Olonne	10 719	10 808	10 995	11 191	11 360
Olonne-sur-Mer	8 087	8 385	8 512	8 695	8 954
Vairé	624	633	664	693	715
Sainte-Foy	444	480	516	545	566
L'Île d'Olonne	1 300	1 320	1 331	1 366	1 400
Saint-Mathurin	846	854	889	899	902
Total	42 204	43 111	43 775	44 513	45 201

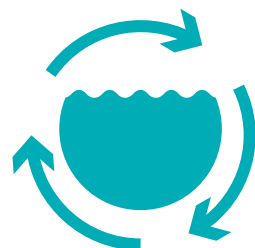
+ 1,55 % d'abonnés à l'assainissement collectif par rapport à 2017

Les principaux investissements 2018 pour la préservation du milieu naturel

Les réseaux d'assainissement captent une quantité importante d'eaux claires parasites (eaux pluviales et eaux d'infiltration), qui nuisent au traitement des eaux usées et peuvent altérer la qualité des rejets dans l'environnement. En 2018, environ 55% des eaux traitées par la station d'épuration des Sables d'Olonne sont des eaux parasites. Véritable enjeu pour la Communauté d'Agglomération, la réduction de ces eaux parasites a concentré une grande partie des investissements 2018 du service assainissement :



- **La réduction des eaux claires parasites**
 - **380 000 €HT** de travaux de mise en séparatif des réseaux eaux usées/ eaux pluviales pour diminuer l'intrusion des eaux pluviales.
 - **1 980 000 €HT** de travaux de remplacement des canalisations détériorées ou de réhabilitation par chemisage pour diminuer les eaux d'infiltrations
- **Les travaux de gros entretien du patrimoine de la Communauté d'Agglomération pour 960 000 €HT** (bétons de la station d'épuration et poste de refoulement de Guynemer)



• L'étude d'une nouvelle station d'épuration à l'Île d'Olonne

La Communauté d'Agglomération a réalisé les études pour un coût de **140 000 €HT** et les demandes d'autorisations réglementaires sont déposées. L'Île d'Olonne devrait accueillir un nouveau pôle épuratoire en 2020, conçu pour préserver l'attrait environnemental, salicole et touristique des marais.

- **Des travaux d'amélioration du débit d'évacuation du ruisseau de la Maisonnnette** au niveau du poste de refoulement de la Cabaude pour limiter les risques d'inondation. Cette opération d'un coût de **900 000 €HT** est la continuité des 11 ouvrages de régulation des eaux pluviales construits en 2017.



Le ruisseau de la Maisonnnette, cours d'eau urbain, est très singulier car il ne s'écoule pas naturellement en mer. C'est un poste de relèvement qui assure son évacuation. Pour faciliter l'écoulement des eaux et sécuriser ainsi les riverains (limiter les débordements), des travaux d'optimisation ont été réalisés.

- Création d'un poste dit d'assèchement pour maintenir un niveau bas du ruisseau
- Remise en service de la vanne mer pour favoriser l'écoulement gravitaire du cours d'eau lorsque les conditions favorables sont obtenues (niveau d'eau du ruisseau plus élevé que le niveau de la mer).

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Le transfert de la GEMAPI à l'échelon intercommunal est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

À compter de cette date, la Communauté d'Agglomération s'est substituée aux communes membres pour l'exercice de la GEMAPI. Ce transfert a induit un transfert de charges financières à l'Agglomération.

La GEMAPI comprend 4 missions obligatoires pour lesquelles un programme d'actions de gestion et de prévention a été engagé en 2018 :

Aménagement d'un bassin hydrographique

- Étude de l'érosion du littoral de la commune du Château d'Olonne.
- Étude de vulnérabilité du poste de refoulement de la Parée au Château d'Olonne.
- Étude de mise à jour du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA).
- Signature du Contrat Régional Bassin Versant (CRBV).
- Inventaire des ouvrages artificiels de défense du trait de côte de l'Agglomération.
- Stratégie de gestion du Baccharis et de l'Herbe de la Pampa sur les marais des Olonnes.

Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- Contrat Régional Bassin Versant (CRBV) : restauration du lit mineur sur les cordes du Puits Neuf, Saint Jean, Prieur, du Petit Chenal, de la Ville, Douce.

Défense contre les inondations et contre la mer et l'érosion du trait de côte

- Étude de vulnérabilité du bâti en arrière de la zone nord du port de commerce des Sables d'Olonne.
- Visites de surveillance des ouvrages artificiels de défense contre la mer.
- Travaux de réparation du perré du remblai des Sables d'Olonne (promenade Godet).
- Travaux de réparation d'un tronçon de la risberme du remblai des Sables d'Olonne (promenade Clémenceau).



Protection et restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides

- Coupe de Baccharis rue des alouettes (Sauveterre) à Olonne-sur-Mer.

Lutte contre les espèces invasives : une autre action majeure pour la préservation du milieu naturel et de la biodiversité

La prolifération sur le territoire des espèces animales et végétales invasives présente des risques importants pour l'environnement (impact sur les milieux naturels et la biodiversité), la santé (allergies, maladies) et les activités économiques (activités agricoles, touristiques).

Depuis le 1^{er} janvier 2017, date du transfert de la compétence, la Communauté d'Agglomération organise la lutte contre les espèces animales et végétales envahissantes et propose aux habitants des moyens de lutte efficaces et respectueux de l'environnement.

Les espèces animales envahissantes relevant de l'Agglomération

- **La lutte par piégeage contre les taupes, les ragondins, les rats musqués** : en 2018, 536 ragondins et 6 rats musqués ont été capturés. Cette prestation confiée à la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes nuisibles de Vendée (FDGDON 85) représente un coût de 26 843 €.
- **Les chenilles processionnaires du pin** : lutte exclusivement biologique par la FDGDON 85 dans le cadre d'un plan annuel défini avec l'Agglomération. Si la Communauté d'Agglomération renseigne les particuliers et enregistre leurs demandes toute l'année, les interventions de la FDGDON ne sont planifiées qu'entre la mi-septembre et la mi-novembre, période pendant laquelle les chenilles font leurs nids.
- **Les frelons asiatiques** : 182 destructions de nids en 2018. Les interventions sont confiées à la société BIONEIA. Pour renforcer la lutte contre les frelons asiatiques, la Communauté d'Agglomération a décidé lors du Conseil de Communauté du 14 décembre 2018 la prise en charge de 100 % du montant de la facture des particuliers à compter du 1^{er} janvier 2019.
- **Les moustiques** : la démoustication relève d'une compétence départementale (EID Atlantique) sur des zones de surveillance arrêtées par le Préfet. La Communauté d'Agglomération y participe financièrement (24 509 € en 2018), et les actions sont concentrées sur les marais d'Olonne.



Les trois espèces végétales invasives sur l'Agglomération concernent

- **L'Herbe de la Pampa,**
- **Le Baccharis,**
- **Le Myriophylle.**

En 2018, la Communauté d'Agglomération a réalisé un diagnostic cartographique afin d'identifier les zones d'intervention et les actions de prévention, de lutte et de gestion à mettre en place à compter de 2019, dans le cadre du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques signé avec l'Agence de l'Eau.

Habitat : rénovation énergétique des logements et nouveau PLH

Avec plus de 43 000 logements, dont 60% en résidences principales, l'agglomération des Sables d'Olonne représente le second parc de logements de la Vendée. L'observation et l'analyse de l'évolution des logements et du foncier permet de définir la politique de l'habitat de l'Agglomération et de ses 7 communes : un enjeu environnemental, démographique, social et économique. L'élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) permettra de définir les orientations et les actions à conduire.

Observatoire de l'habitat et rénovation énergétique des logements : un partenariat avec l'ADILE Vendée.

• Observatoire de l'habitat

Un marché dynamique de la construction avec une production moyenne de 572 logements /an ces 10 dernières années sur le territoire, principalement destinés à l'habitat principal (seulement 4% des logements commencés entre 2011 et 2016 sont destinés à la résidence secondaire). Deux comités de pilotage se sont tenus en 2018, l'un sur l'évolution du marché immobilier, l'autre sur la construction neuve et l'accession sociale à la propriété.



• Rénovation énergétique des logements

303 conseils en énergie réalisés par l'ADILE auprès des particuliers (+78% par rapport à 2017).
6 audits de performance énergétique et 97 831 € H.T de travaux énergétiques (18 748 € H.T par ménage en moyenne). Ces travaux permettront une baisse moyenne de la consommation énergétique de 53% des logements concernés.



Élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH)

(délibération du Conseil Communautaire en date du 6 juillet 2018).

Le cabinet ENEIS accompagnera la démarche et associera l'ensemble des acteurs de l'habitat et des partenaires institutionnels du territoire. Le PLH concernera l'agglomération et ses communes membres. Objectifs : mieux répondre aux besoins de logements, favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, améliorer l'accessibilité du cadre bâti, diversifier et mieux répartir l'offre de logements, définir une stratégie foncière.



Une étude du gisement foncier a été engagée au mois septembre 2018 avec le cabinet Foncéo-Citéliance, en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) de la Vendée. Cette étude permettra de définir la stratégie foncière de l'Agglomération

Le diagnostic du PLH sera poursuivi en 2019 en vue de définir des orientations et un programme d'actions en 2020.



4

Des services quotidiens indispensables à la qualité de vie

Outre la préservation du cadre de vie, les services quotidiens rendus par l'Agglomération et ses communes membres participent également à la qualité de vie des habitants et de séjours des visiteurs. Dans le cadre de ses compétences, les Sables d'Olonne Agglomération collecte les déchets ménagers, organise les transports urbains et scolaires, entretien les infrastructures routières et de promenades, gère les fourrières animale et automobile, accompagne le déploiement de la fibre optique indispensable aux nouveaux moyens de communication des ménages et des entreprises.

Tri et collecte des déchets ménagers : un enjeu qualitatif pour une agglomération littorale et touristique.

Le marché de collecte des déchets est arrivé à échéance au 31 décembre 2018, une opportunité saisie par la Communauté d'Agglomération pour mettre en place de nouvelles mesures en faveur du tri et de la propreté urbaine et investir dans une base logistique afin de réduire les coûts de fonctionnement en supprimant le coût de location de hangars.

48 436 tonnes collectées par l'Agglomération en 2018 sur les communes

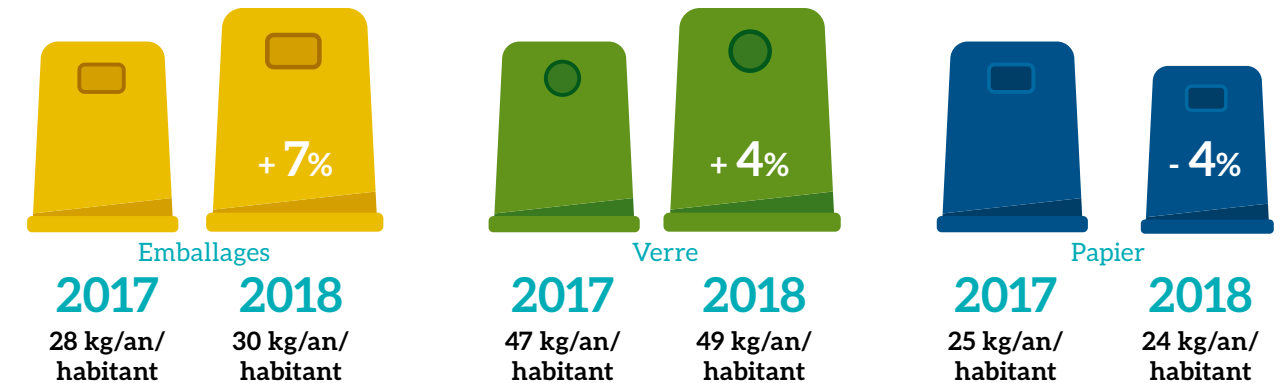


Des ordures ménagères stables

Des tonnages d'ordures ménagères maîtrisés grâce au compostage individuel et au tri des déchets des habitants.



Le tri sélectif en progression par rapport à 2017



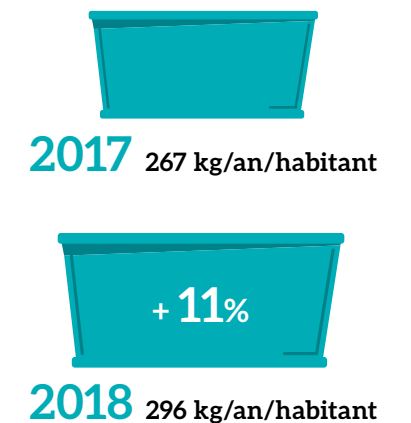
Point apport volontaire (PAV) :

434 colonnes aériennes et enterrées sont mises à disposition des usagers dans les 5 communes de l'agglomération auxquels s'ajoutent 36 bornes pour les textiles (Relais Emmaüs, Croix Rouge).

3 déchèteries de proximité aux Sables d'Olonne, à l'Île d'Olonne et à Saint-Mathurin.

160 000 passages comptabilisés en 2018 sur les 3 déchèteries, dont 96% par les particuliers et 4 % par les professionnels.

83 % des déchets déposés en déchèterie sont valorisés : bois, gravats, ferraille, déchets électriques et électroniques, plastiques, déchets dangereux, vêtements, mobiliers, encombrants et matériels réemployables.



Un nouveau mode de collecte des emballages ménagers aux Sables d'Olonne : le remplacement des sacs jaunes par les bacs jaunes.

En Vendée, tous les emballages ménagers peuvent être triés et recyclés : pots et barquettes en plastique, flacons et bouteilles en plastique, sacs, sachets et films en plastique, cartons d'emballage et briques alimentaires, emballages en métal. Jusqu'en 2018 aux Sables d'Olonne, les emballages étaient déposés par les usagers dans les sacs jaunes en vue d'un recyclage. En 2018, la Communauté d'Agglomération a décidé de profiter du renouvellement du marché de collecte des déchets pour remplacer la collecte des sacs jaunes en plastique par une collecte en bacs jaunes individuels (180 l ou 240 l) à compter du 1^{er} janvier 2019. Ces derniers permettent un stockage et une collecte plus propre des emballages. Finis les sacs éventrés répandus sur les trottoirs et les envois de sacs en plastique vers l'océan.

- Près de 24 000 bacs jaunes ont donc été distribués entre les mois de septembre et décembre 2018,
- 29 nouveaux points d'apports volontaires permanents pour les emballages seront ajoutés sur l'Agglomération entre octobre 2018 et mars 2019 pour compléter le dispositif et répondre également au tri des villégiateurs et des touristes.

La Communauté d'Agglomération investit dans une base logistique, plutôt que de supporter des coûts annuels de location

Coût de la construction :

1 830 000 € HT

600 m² de garages et ateliers,
400 m² de bureaux



La Communauté d'Agglomération poursuit ses actions de sensibilisation des habitants pour améliorer les performances de tri

• Dans le cadre du programme « territoires Zéro déchet Zéro gaspillage » avec le syndicat mixte de traitement TRIVALIS, la Communauté d'Agglomération a accompagné :

- le restaurant du casino JOA des Sables d'Olonne pendant l'été 2018 : pesées des retours d'assiettes clients, réduction des quantités dans les assiettes, service plus tardif du pain à table, utilisation de produits bio.
- les organisateurs d'un vide-grenier pour réduire les déchets lors de l'événement,
- une animation des ateliers sur la réduction des déchets verts lors de la fête des jardins d'Olonne-sur-Mer.

• 368 composteurs individuels distribués en 2018 qui s'ajoutent aux 3 405 foyers déjà équipés

• Collectes spéciales après les fêtes : coquillage et sapins



La Communauté d'Agglomération montre l'exemple

• Tous les ans, la Communauté d'Agglomération produit du compost avec les boues de la station d'épuration et les broyats des déchets verts collectés sur la plateforme de déchets verts. Si la majeure partie du compost est vendue aux agriculteurs, une opération à destination des particuliers est organisée chaque année. En 2018, 92 m³ de compost ont été distribués le 30 mars, sur la station d'épuration du Petit Plessis.



• Afin de valoriser les déchets verts produits par les communes (entre 50 et 100 tonnes par commune), la Communauté d'Agglomération a investi dans 4 broyeurs qu'elle met à disposition de chacune des communes rétro-littorales, la ville des Sables d'Olonne étant déjà dotée. Les services municipaux de Vairé, Sainte-Foy, Saint-Mathurin, et de l'Île d'Olonne sont ainsi autonomes pour produire un broyat à moindre coût, utilisable pour le paillage des pieds de massifs floraux et des haies.

Transport urbain et mobilité : des services modernisés et étendus

L'année 2018 est marquée par le renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP). La Communauté d'Agglomération a fait le choix de conserver une gestion déléguée de ce service, laquelle a été confiée à l'entreprise Compagnie des Olonnes par délibération en date du 9 novembre 2018. À l'instar des réflexions menées dans le domaine des déchets dans le cadre du renouvellement du marché, la Communauté d'Agglomération a saisi l'opportunité du renouvellement de la DSP pour étoffer ce service de plus en plus plébiscité par les habitants.

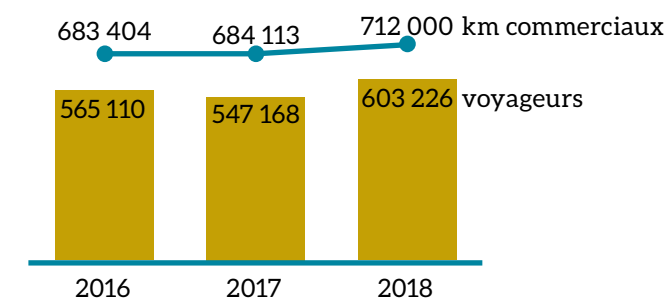


La fréquentation du réseau de transport public urbain « Oléane » en hausse de 10 %

603 228 voyageurs, soit une hausse de 10 % par rapport à 2017

Une moyenne de 46 748 voyageurs par mois hors juillet-août et de 67 872 voyageurs en juillet et août 2018.

L'offre de transport poursuit sa progression avec la prise en charge du transport scolaire par l'Agglomération. Depuis la rentrée de septembre 2018, les élèves peuvent accéder toute l'année à l'ensemble du réseau Oléane grâce à leur abonnement annuel de 184 €.



Une nouvelle billettique Oléane mise en service à partir du 4 juin 2018

Le système de billettique n'étant pas accessible à distance pour les habitants et aucune évolution de cette billettique n'étant envisageable, Les Sables d'Olonne Agglomération a donc choisi de le renouveler. Depuis le 4 juin 2018, tous les bus Oléane sont équipés d'un valideur. Grâce à ce nouveau dispositif, les usagers peuvent désormais recharger leur carte depuis leur domicile, et consulter le solde de voyages via leur smartphone.

En 2018, 5 000 cartes ont été retirées par les usagers.

Les évolutions du réseau Oléane validées pour 2019

La Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne s'est emparée du défi de la mobilité dans le cadre du renouvellement de la DSP de transport public urbain. En complément de l'amélioration du réseau de bus, la nouvelle DSP offrira un panel de solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle.

L'amélioration du réseau de bus :

- Les tracés des lignes structurantes sont optimisés : la fréquence des deux lignes principales est renforcée (passage tous les 20-30 min), et les tracés des lignes secondaires sont optimisés pour raccourcir les temps de trajets,
- Les lignes scolaires seront ouvertes à tous à partir de la rentrée de septembre 2019,
- Le renouvellement du parc roulant : deux navettes électriques viennent remplacer deux navettes thermiques, et un bus grande capacité (100 places) circulera sur la ligne principale,
- L'adoption d'une grille tarifaire attractive
 - Pas d'augmentation des abonnements,
 - Moins 50% sur le 3^e enfant transporté,
 - Création d'un pass famille et d'un pass journée,

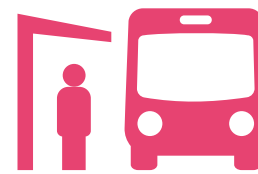


- L'ouverture de nouveaux services :
 - « Oléane sur réservation », qui permettra aux habitants des 4 communes rétro-littorales de bénéficier du transport public urbain pour rejoindre trois points stratégiques de la ville des Sables d'Olonne : le centre-ville des Sables d'Olonne, le pôle santé ou encore le Havre d'Olonne, du lundi au samedi, de 9h30 à 12h00, et de 14h à 16h30,
 - « Oléane emploi » pour les actifs, dispositif opérationnel toute l'année y compris en période de vacances scolaires : service sur réservation du lundi au vendredi, de 7h00 à 8h30 et de 18h à 19h30,
 - « Flex'Oléane », un service flexible de soirée en été les jeudis, vendredis et samedis, au départ de l'arrêt Hôtel de ville,



Des solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle à l'étude

- Un service de location de vélo électrique, moyenne durée (de 1 à 12 mois maximum), dont l'objectif est d'inciter les actifs à prendre le vélo pour leur déplacements domicile-travail,
- Le covoiturage de proximité, avec la plateforme OuestGo accessible gratuitement à tous les habitants,
- L'intermodalité ; l'interconnexion entre le réseau ferré, les pistes cyclables, les parkings de déstassement et le réseau de bus facilite les déplacements dans l'agglomération sans la voiture.



Un réseau de voiries et de chemins communautaires indispensables aux déplacements quotidiens, aux loisirs et aux activités économiques.

L'Agglomération entretient et améliore chaque année un réseau communautaire de 100 km de voiries (voies structurantes de liaison) et de 334 km de chemins de promenades et de randonnées balisés, pédestres, cyclables et équestres. Connectées aux grands axes départementaux ainsi qu'aux voies et liaisons douces communales, ces voies communautaires répondent à la fois aux déplacements quotidiens, aux loisirs, aux activités économiques et touristiques. Elles constituent des axes de communication indispensables à l'équilibre et au bon fonctionnement du territoire, maillant la frange littorale et urbaine de l'agglomération aux communes rétro-littorales et rurales.

Chemins communautaires pédestres, équestres et cyclables 2018

48 957 € HT de travaux d'entretien et 332 457 € HT de travaux d'investissements réalisés, dont 2 opérations structurantes engagées en 2018 :

- La création du chemin pédestre et cyclable du Noroit, reliant en site propre le village de l'Aubraie à la ville des Sables d'Olonne.
- La réfection du Pont de la Salaire à l'Île d'Olonne reliant l'Île d'Olonne au marais d'Olonne et à la piste cyclable du littoral.



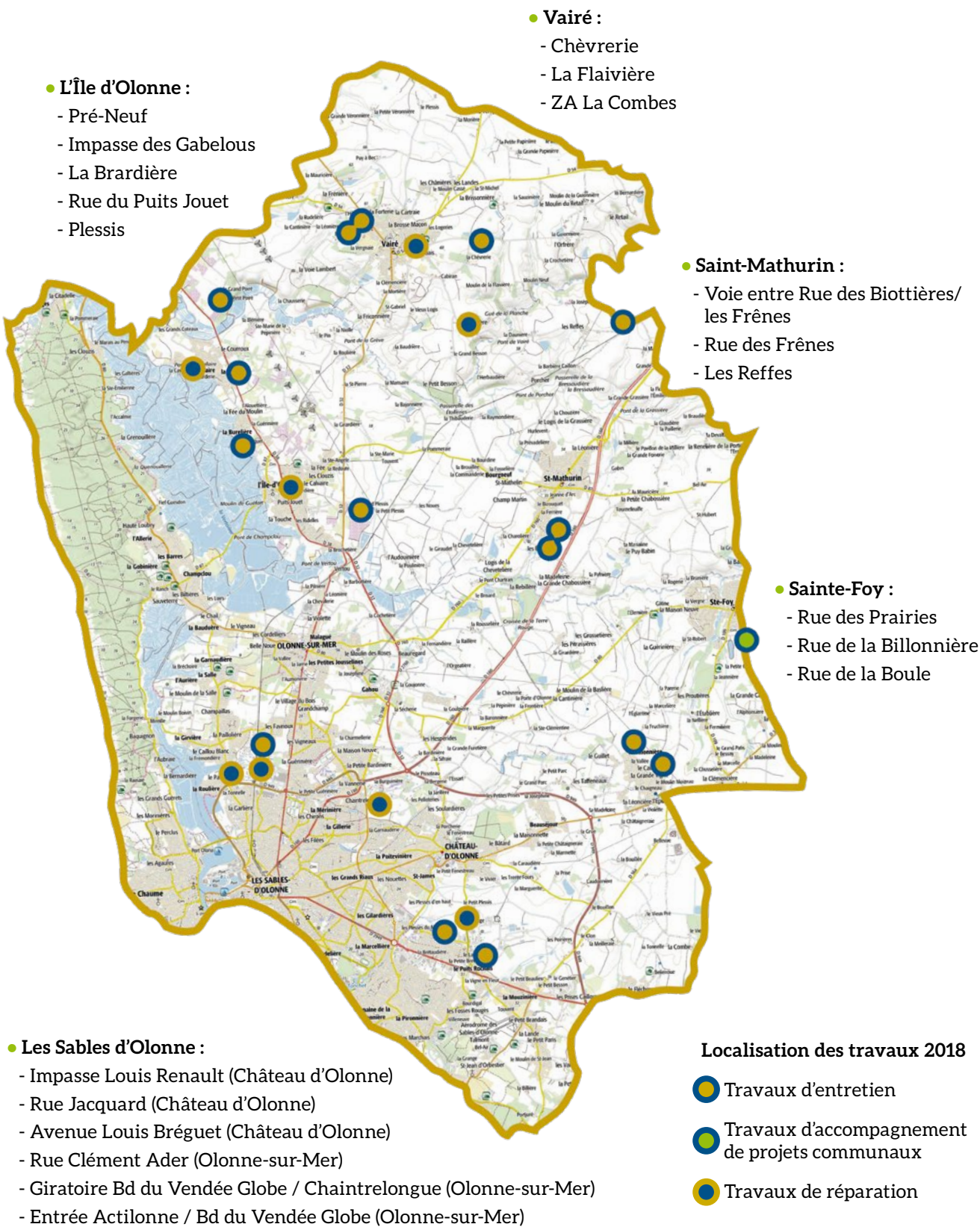
Composé d'une trentaine de boucles balisées pédestres, cyclables, équestres et de grandes liaisons itinérantes (piste cyclable du littoral, GR 8), ce réseau constitue l'armature de l'offre de promenades et de randonnées de la destination « Les Sables d'Olonne » figurant au « guide Nature » de l'Office de tourisme.



Voiries communautaires

500 778 € HT de travaux d'entretien, de grosses réparations et d'aménagement réalisés en 2018.

Travaux d'entretien et de réparation réalisés en 2018 :



Les fourrières, des services indispensables pour garantir la sécurité sur les voies publiques

Confiée à la société du Hameau Canin depuis 2017, la fourrière animale est chargée de l'accueil des chats et des chiens errants amenés par des personnes habilitées (police municipale, organismes spécialisés).

Située dans l'enceinte du Centre Technique Municipal au Château d'Olonne sur un terrain de 500 m², gérée par la Communauté d'Agglomération, la fourrière automobile peut accueillir 100 véhicules. Elle fonctionne 24h sur 24 h. Les enlèvements pour stationnement gênant sont effectués sur réquisition des polices nationale et municipale.



Fourrière animale

300 animaux accueillis par an en moyenne.

140 m² de locaux :

- Locaux administratifs et infirmerie animale
- 19 boxes destinés aux chiens
- 27 m² dédiés à la chatterie

Fourrière automobile

462 prescriptions de mise en fourrière (- 8% par rapport à 2017)

- 365 véhicules repris par leur propriétaire
- 99 véhicules expertisés
- Aucun véhicule remis aux services des Domaines
- 82 véhicules détruits

Fibre optique : poursuite du déploiement

Dans le cadre de la convention passée avec Orange, 10 000 habitants et entreprises étaient raccordables fin 2018 à la fibre optique aux Sables d'Olonne, soit 25% des foyers éligibles, permettant de bénéficier d'un confort de débits et d'usages innovants.

Dans le cadre de l'accord national répartissant le déploiement de la fibre optique entre Orange et SFR, Orange devient le seul opérateur réseau sur l'Agglomération des Sables d'Olonne pour le déploiement.

En novembre 2018, l'Agglomération engage une négociation avec Orange, l'État, la Région et le Département qui aboutira sur un avenant de programmation au mois de février 2019 : 85% de locaux raccordables en 2020 et 100% en 2022 sur l'ensemble de l'agglomération (42 543 foyers).

L'intégralité du déploiement est prise en charge par Orange :

- Aucun coût pour le contribuable ;
- Un seul opérateur chargé du déploiement de la fibre optique : un déploiement cohérent et un meilleur service pour les habitants et les entreprises. Chaque foyer raccordable peut ensuite choisir l'opérateur de son choix pour raccorder ses locaux au réseau de fibre optique.



Prévision de déploiement de la fibre optique

85 % des foyers raccordables en 2020 100 % en 2022
85 % des foyers raccordables en 2021 100 % en 2022

5 Solidarité : l'Agglomération au service des familles

Au fil du temps, en complément des services municipaux (écoles, centres de loisirs, EHPAD, CCAS...), la Communauté d'Agglomération s'étoffe de nouveaux services pour accompagner les familles, depuis la petite enfance jusqu'aux seniors, en passant par l'enfance et l'adolescence. L'année 2018 voit la création de deux nouveaux services de prévention communautaires, l'un pour les 0-25 ans, l'autre en direction des seniors.

/ Petite enfance

La Communauté d'Agglomération propose deux services pour accompagner les familles dans la recherche d'un mode de garde pour leurs tout-petits. Les deux structures multi-accueil, d'une part, qui représentent une offre de plus de 100 berceaux, et le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s, d'autre part, qui est à la fois un lieu d'échanges et d'information pour les parents et les assistants maternels, et également un lieu d'animation et d'éveil pour les jeunes enfants.



Les crèches communautaires

• La crèche de l'Île aux enfants

20 agents : éducateur jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agents sociaux, 1 cuisinier, 1 lingère, 1 agent d'entretien, 1 secrétaire, 1 directrice puéricultrice, 1 directrice adjointe à mi-temps.

• La crèche de l'Île Vertime

21 agents (métiers similaires à ceux de l'île aux enfants)

À noter : les deux crèches comprennent un service de restauration intégré. Les repas sont donc cuisinés sur place, à base de produits frais.



228 enfants

dont 174 en accueil régulier
et 90 en accueil occasionnel

171 594 heures

d'accueil et d'activités
sur les deux sites

71 %

de taux d'accueil*
(supérieur aux objectifs
fixés par la CAF : 70%)

*taux d'accueil : nombre d'enfants
accueillis par rapport au nombre
de places disponibles

Répartition des enfants
par commune :

37,59 %
aux Sables d'Olonne

25,94 %
au Château d'Olonne

4,14 % hors agglomération

0,38 % de Vairé

3,01 % de Saint-Mathurin

4,13 % de Sainte-Foy

1,5 % de L'Île d'Olonne

23,31 %
à Olonne-sur-Mer

• Les + :

- Accompagnement d'un pédiatre si besoin,
- Accompagnement d'une psychologue si besoin,
- Interventions du médiateur du livre et de l'association Lire et faire lire.

• Les activités, animations et sorties proposées par les crèches pour stimuler l'éveil des enfants

Diverses activités, animations et sorties « découvertes » sont organisées au fil de l'année pour les enfants. En 2018 : des sorties à la plage, en forêt, chez les pompiers, au zoo ou à la bibliothèque, soit 11 sorties au total.

Plusieurs temps festifs ou animations ont été proposés pour favoriser les échanges avec les familles et profiter de moments conviviaux (la fête de Noël, la fête de juin ou des cafés parents).



• La mise en place du mode d'accueil « petite famille » à la rentrée de septembre 2018

Le mode « petite-famille » consiste à accueillir les enfants en groupes d'âges mélangés au sein d'une même unité. Les enfants vivent ensemble, malgré les différences d'âge, à l'image de la cellule familiale. Ce mode d'accueil permet de rompre le cloisonnement des trois sections habituelles bébés/moyens/grands et simplifie la gestion des admissions des enfants et des équipes des crèches.

Ce nouveau mode d'accueil a été mis en place au sein de la crèche de l'Île Vertime. Une réflexion est engagée pour étendre ce mode d'accueil à la crèche de l'Île aux enfants.

• Le projet d'extension et de réaménagement de la crèche « l'Île aux enfants »

L'extension et le réaménagement des locaux permettra d'adapter les locaux au mode d'accueil « petite famille » et d'accroître de 6 berceaux la capacité d'accueil actuelle de la structure (ce sont 8 à 10 enfants supplémentaires qui pourront être accueillis). L'Agglomération a retenu l'architecte le 17 décembre 2018. Livraison des travaux prévue pour la rentrée de septembre 2020.

Nota : ce projet est soutenu par la CAF à hauteur de 80 %

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Le RAM est un service de la Communauté d'Agglomération destiné aux familles et aux assistants maternels.

Pour les parents et les futurs parents, le RAM informe sur les modes de garde, renseigne sur le statut d'employeur d'assistant(e) maternel(le), accompagne pour les démarches administratives (contrats, déclarations), répond aux questions éducatives.

Pour les assistant(e)s maternel(le)s, le RAM met à jour leurs disponibilités, répond aux questions administratives, juridiques et techniques sur la profession et organise des matinées d'éveil et des soirées d'échanges thématiques.



Le RAM, un rôle de conseil

269
assistant(e)s
maternel(le)s
répertoriés par le RAM
813 agréments

157
assistant(e)s
maternel(le)s
ont contacté le RAM
303
familles
ont contacté le RAM en
2018 (contre 250 en 2017)

Le RAM, un espace d'animation

188
ateliers
ont été organisés
(contre 133 en 2017)

92
assistant(e)s
maternel(le)s
ont participé aux ateliers
du RAM pour un total de
1372 participations

291
enfants
ont participé aux ateliers
du RAM pour un total de
2974 participations



Le RAM, un lieu d'échange

En 2018, les animatrices du RAM ont développé des actions autour de la parentalité.

• Une première « grande semaine de la petite enfance »

Une occasion pour favoriser la rencontre entre les familles et les assistant(e)s maternel(le)s.

Le thème de l'année « TOUT BOUGE » a été décliné autour de 6 ateliers en lien avec la motricité. Assistant(e)s maternel(le)s, parents et enfants se sont retrouvés pour des moments ludiques.

Participation :

73 enfants, 30 assistant(e)s maternel(le)s, 38 parents.



- Une conférence publique :
Comprendre les émotions du jeune enfant par Éric Bouche, psychologue : 48 personnes présentes.

- La création du café poussette :
Action d'accompagnement à la parentalité, le café poussette propose un espace de parole pour les parents et un espace de socialisation et d'épanouissement pour l'enfant. En soutenant la relation parent/enfant, il conforte le lien familial et favorise le lien social.
En 2018, 3 cafés poussettes ont eu lieu.
- 40 parents différents ont participé.
- 54 participations au total.



/ Prévention Jeunesse

Cool café 2018

2 768 passages, soit une baisse par rapport à l'année passée, expliquée par un changement de public et une diminution des heures d'ouverture pour déployer des moyens sur d'autres actions.

Mixité importante :
1 408 filles
1 360 garçons

Promeneur du Net

Un animateur sur les réseaux sociaux à destination des jeunes. Deux permanences par semaine mises en place en 2018.



« On en parle »

- Atelier d'expression dans 2 collèges, 23 séances et 126 jeunes des classes de la 6^e à la 3^e.
- Accompagnement éducatif : 12 jeunes



Café familles : 2017/2018

Augmentation des contacts familles (23 contre 18 l'année passée), stabilité du nombre de familles accompagnées (17), 46 entretiens familiaux.



0-25 ans : un nouveau service de prévention à destination des familles

L'Agglomération étoffe son dispositif de prévention en ne le consacrant plus seulement aux adolescents mais aussi à la tranche des 0-25 ans et aux familles :

Objectifs :

- Participer à la protection de l'enfance
- Apporter un soutien et un accompagnement aux problématiques familiales.



Les animateurs et éducateurs du service coordonnent les différents intervenants : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), réseau santé/bien être, réseau de lutte contre le décrochage scolaire (PREO), réseau d'insertion.

Ils mettent en place des actions de prévention en direction des enfants, des jeunes et des parents en tenant compte de l'environnement social de la famille :

- travail de rue,
- ateliers d'échanges « on en parle » en milieu scolaire,
- entretiens familiaux de médiation « café famille ».

Lancé au mois d'octobre 2018, le service « Jeunesse Prévention » devient ainsi « Service de Prévention Enfance Jeunesse Famille ». Le REAAP est mis en place en novembre 2018.

Prévention Seniors : un nouveau service communautaire

À l'issue des échanges coordonnés par le Président du Conseil Départemental avec les Présidents des CLIC de Vendée et les Présidents d'EPCI, co-financeurs, il a été décidé de répartir les missions des CLIC comme suit :

- les actions collectives de prévention en direction des seniors sont reprises par les EPCI
- les actions individuelles d'accompagnement sont reprises par le Département



L'Agglomération a donc créé un service prévention seniors le 1^{er} mai 2018 animé par un agent communautaire de prévention et une assistante, avec le concours financier de la Conférence des Financeurs, d'AG2R, de la CARSAT Pays de Loire et de la MSA.

Rompre l'isolement : matinée découverte de la Golden Globe Race.

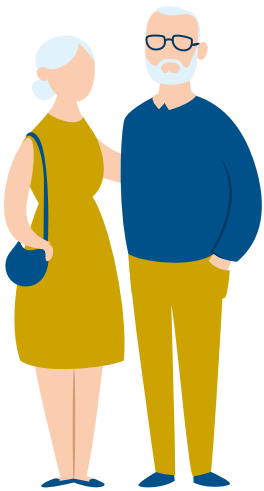


Objectifs du service

- Accompagner les retraités au maintien de leur autonomie à domicile.
- Encourager la création de liens sociaux et permettre l'accès à des activités en lien avec leur projet retraite. Une attention particulière est portée aux personnes âgées fragiles, isolées.
- Promouvoir la santé et le « bien-être » en facilitant l'accès à l'information, la prévention en matière de santé, de mieux être et d'estime de soi.
- Proposer des activités collectives adaptées, en tenant compte de l'offre d'activités sur le territoire.
- Favoriser le partenariat, le repérage et l'analyse des besoins du territoire.

En 2018 :

- 157 personnes âgées de 73 ans en moyenne ont utilisé le service (participation aux actions, demandes d'information), dont 85% de femmes et 15% d'hommes
- 171 participants habitant les communes de l'Agglomération ont participé aux ateliers thématiques du programme « À l'Abord d'âges 2018 » :
 - Ateliers mémoire (3 ateliers/semaine)
 - Ateliers santé visuelle, auditive et bucco-dentaire (2 matinées)
 - Ateliers Feldenkrais (1 cycle de 10 séances)
 - Ateliers Sécurité routière (1 cycle de 4 séances)
 - Atelier Adaptation du logement (1 séance)
 - Osez le bus (5 matinées)
 - Rompre l'isolement : RDV des Seniors (1fois par semaine) + Matinée découverte de la course à la voile la GGR, rencontre avec les skippers.



Favoriser l'accès à la culture

Le réseau des bibliothèques, le médiateur du livre, la Fête du livre intercommunale, le Conservatoire de Musique Marin Marais, l'assistance technique aux porteurs de projets culturels, sont autant de services communautaires proposés aux habitants, aux communes et aux associations. Accessibles à tous, ces services participent à la promotion et au développement des pratiques individuelles et collectives, à l'animation culturelle du territoire, aux échanges multiples et qui sait, susciteront peut-être des vocations.

/ Le livre et la lecture pour tous

Le réseau informatique des bibliothèques

Un réseau informatique communautaire de 8 bibliothèques et médiathèques municipales et associatives réparties dans les 7 communes de l'agglomération.

488 515 prêts
152 270 documents
9 389 lecteurs



« Avril en fête dans les bibliothèques »

Les Sables d'Olonne Agglomération propose pour la première fois une Fête du livre étendue aux 7 communes.

Cette fête est organisée sur tout le mois d'avril par les bénévoles des bibliothèques et les salariés des médiathèques, coordonnés par le médiateur du livre.



Soucieuses du plan d'apprentissage de la lecture, mis en place dès l'école élémentaire par l'Education Nationale, les équipes des bibliothèques ont souhaité cibler les classes de CP des écoles du territoire afin de participer à l'action « Jouons avec les livres ».

- **17 sacs à livre et 102 livres ont été offerts** aux classes participantes.
- **385 élèves et 14 écoles dont 17 classes ont participé.**
- **25 animations publiques** autour du livre et de la lecture ont accueilli 796 personnes.

Le Médiateur du livre et le bibliobus

Ce service vise à promouvoir la lecture auprès des publics isolés et des quartiers les plus éloignés des bibliothèques : prêt à domicile, dans les EHPAD, les associations éducatives, les crèches, le foyer de jeunes travailleurs.

Le médiateur du livre a aussi pour mission d'animer un réseau informatique des bibliothèques. Il effectue également les navettes de fournitures de livres entre les 8 bibliothèques.

Les Mots à la bouche, apéritifs lecture organisés dans les cafés du territoire de l'agglomération, autour de thématiques tous les 2 mois soit **6 dates par an**. Une vingtaine de personnes présentes pour chaque soirée ; 141 personnes sont venues lire, dire, chanter et écouter cette année.

15 familles bénéficiaires du service par semaine
2 500 prêts/an
55 personnes/an utilisent le prêt à domicile à raison de 10 prêts par semaine



/ Marin Marais : un Conservatoire de musique dynamique, agréé par l'État

Cours de musique Année scolaire 2017/2018

27
professeurs

377
heures de cours
dont 20 heures
d'accompagnement et
20 heures de Dumiste

572
élèves



Représentations et concerts 2017/2018

Les concerts proposés par le Conservatoire pendant l'année scolaire ont pour objectif de promouvoir la musique sous toutes ses formes. Chaque année, professeurs, élèves, ateliers, chorales, ensembles ou orchestres, proposent plus de 70 manifestations.

Concerts pédagogiques

4 concerts scolaires **1 786 élèves**
7 séances en tout **91 classes**
19 écoles
sur les 22 que compte
l'agglomération

Représentations d'élèves **20 mardis**
par an au
Conservatoire
40 concerts
« hors les murs »

Représentations réalisées par les professeurs du Conservatoire

5 productions
en 2017/2018

Création de « l'Ensemble Instrumental les Sables d'Olonne Agglomération »

2 représentations
en 2018



**Concert « Mémoires de Paix »
le 10 novembre 2018
aux Atlantes**
conte musical
« le berger de lumières »
de Roger Calmel et
Didier Rimaud

- 1 conteur, 7 musiciens
et 250 choristes.

- 745 spectateurs
(hors séances scolaires).



Un Conservatoire ouvert aux différentes pratiques

Utilisation des locaux 2018 : 14 associations et groupes amateurs (musiques actuelles, orchestres de jazz, chorales, groupes divers).

/ Assistance technique aux porteurs de projets culturels et d'animations sur les communes rétro-littorales.

Les communes et les associations sur ces communes qui ne disposent pas de moyens propres d'ingénierie peuvent bénéficier des services du développeur culturel communautaire pour accompagner leurs projets.

Le service communautaire a accompagné le montage et la réalisation de **9 projets municipaux et associatifs en 2018**



L'Île d'Olonne

• **Les mercredis de l'été**
Chaque mercredi, un spectacle, un concert, un marché sont proposés dans le centre-ville de l'Île d'Olonne.

• **Premier festival celtique « Celt'ilonne »** **130**
Du 18 au 20 juillet 2018. **6 000** bénévoles
festivaliers

• **La Fête des vendanges**
Les 12 et 13 octobre 2018, 235 élèves des écoles de l'Île d'Olonne ont profité de l'animation de la Fête des vendanges pour apprendre à récolter le raisin et mieux comprendre le processus des vendanges.



Sainte-Foy

• **On sort Ma Foy... avant l'été !**
Programmation pré-estivale
organisée par la municipalité

• **Au galop Ma Foy... un dimanche après-midi**
le 27 mai 2018

• **Ça swingue Ma Foy... le vendredi soir**
Les 1^{er} et 6 juin 2018

• **Les percussions Ma Foy... jouent pour les enfants**
Le 15 juin 2018 avec la participation des élèves et professeurs du Conservatoire de Musique Marin Marais

Vairé

• **Le Marché de Noël
au profit du Téléthon**
55 exposants
Le 24 novembre 2018

Saint Mathurin

• **St Math'Humour**
Nouveau festival du 13 au 18 novembre 2018
815 entrées



7

Encourager la pratique et le développement du sport

Les Sables d'Olonne Agglomération dispose d'équipements sportifs communautaires repris en 2017 à l'issue de la fusion de la CCO et de la CCAV. Ces équipements sont mis à disposition du public, des associations et des clubs sportifs et répondent à la pratique de nombreuses disciplines, individuelles et collectives, en complément de l'offre d'équipements sportifs existante des municipalités. Cependant, le bassin de vie des Sables d'Olonne manque d'un équipement sportif couvert structurant, moderne et de capacité suffisante, pour accompagner le dynamisme et l'essor des clubs et l'organisation d'événements. L'année 2018 marque un avancement significatif de la réflexion engagée en 2017 avec les clubs et les instances sportives sur le projet de construction d'un complexe sportif communautaire couvert.

/ Savoir nager, s'entraîner et se divertir

Deux équipements communautaires dont l'exploitation et la gestion sont confiés à la société « Récréa »

Complexe aquatique au Château d'Olonne



Pour son 2^e anniversaire, Aqualonne accueille un Ballet de jets d'eau lumineux et de danses aquatiques le 6 avril 2018 :

Ce complexe aquatique de 3000m² a accueilli son 405 228^e visiteur depuis 2015.

De nouvelles activités et animations : aquatraining et swimcross, parcours santé, soirées aquatiques à thème.

405 000
entrées

depuis l'ouverture
à Aqualonne

122 931
visiteurs
en 2018

Piscine Les Chirons à Olonne-sur-Mer

31 952
visiteurs
en 2018

120 980
entrées
depuis 2015



Accueil des scolaires : plus de 1 300 élèves en 2018

Les deux centres aquatiques ont accueilli 75 classes des écoles primaires publiques et privées de l'Agglomération (36 pour Aqualonne et 39 pour la piscine des Chirons). Chaque classe bénéficie d'un cycle de 11 séances.

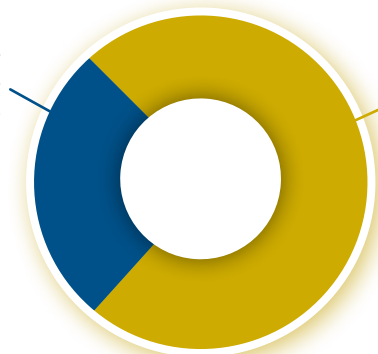
Pour le secondaire, 72 classes des collèges ou lycées publics et privés ont suivi des cours de natation (29 pour Aqualonne et 43 pour la piscine des Chirons). Un créneau d'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) est accueilli tous les mercredis après-midis sur Aqualonne. Toutes les demandes de créneaux scolaires planifiés sur l'année 2018 ont été assurées. Chaque année, une réunion est organisée en fin d'année scolaire pour faire le bilan et présenter les nouveaux plannings.



1 329 élèves accueillis en 2018



Collèges et lycées
347 élèves
26,1 %



Écoles primaires
982 élèves
73,9 %

/ Complexe sportif et stade communautaire à Olonne-sur-Mer

12 924
heures d'utilisation
en 2018

359

heures hebdomadaires
sur l'ensemble des équipements



Complexe sportif des Chirons

- 3 terrains enherbés et 2 terrains stabilisés
- 4 terrains de basket
- 2 terrains de hand-ball
- 1 piste d'athlétisme cendrée de 250 mètres
- 2 sautoirs à la perche et en longueur
- 1 gymnase
- 1 salle de sport
- Vestiaires et rangement de matériels.

Utilisateurs : Archers Sablais, Association sportive médicale, Association sportive Vendée Police, POB, Roller des Olonnes, SDIS, SEC Athlé, SOBC badminton, TVEC 85, Twirling Etoile II., UNSS, stages, collèges, lycées, EREA.

Stade de la Guérinière

- 2 terrains de rugby
- Vestiaires et stockage de matériels
- Club house
- Salle de musculation

Utilisateurs : Rugby Club Sablais,
Vendée Rugby Club féminin.

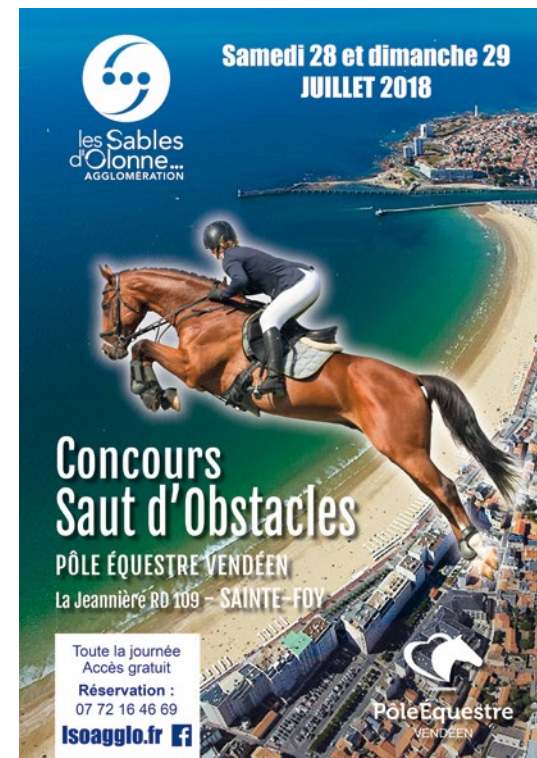


/ Pôle Équestre Vendéen à Sainte-Foy : une année de transition

Le Pôle Équestre Vendéen dispose d'un niveau d'équipement de grande qualité apprécié des cavaliers permettant d'organiser en toute saison des concours équestres, des entraînements, des stages et, ponctuellement, d'être utilisé pour d'autres manifestations sportives et spectacles.

- Un grand manège couvert de 4 700 m² d'une capacité de 2 360 personnes, dont une tribune de 422 places assises
- Une carrière équestre de 8 400 m²
- Un rond d'Avrincourt
- Un parcours de cross et de concours complet de 3,5 km.

Antérieurement confié en gestion à un exploitant privé, le Pôle Équestre a été repris en régie par la Communauté d'Agglomération en 2018 pour une période transitoire dans l'attente de trouver un nouvel exploitant.



Principaux concours équestres organisés en 2018 :

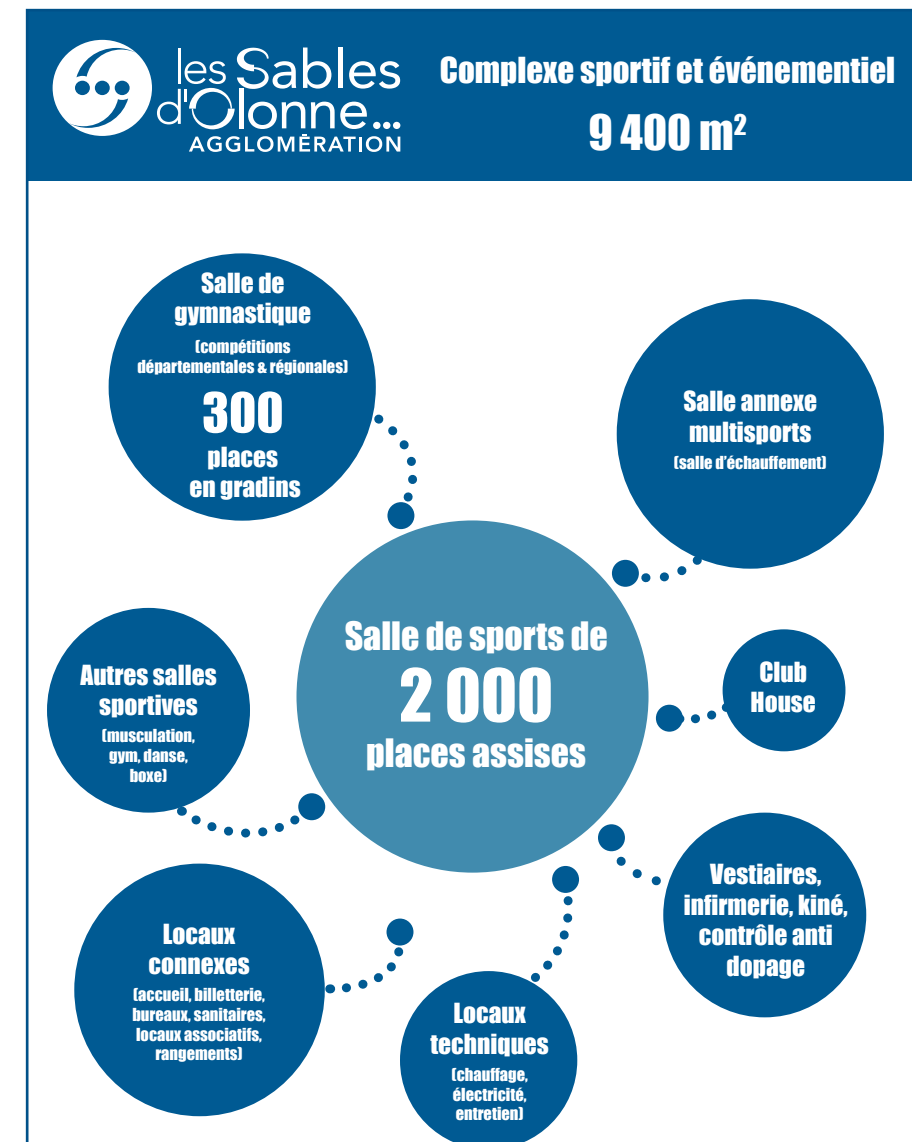
- Janvier à mars 2018 : 3 concours FFET d'équitation de travail
- Concours Saut Obstacles Club et Poney le 2 avril : 15 épreuves
- Hunter Grand Régional le 29 avril
- Concours Saut d'Obstacles amateurs et Pro du 27 au 29 juillet
- Concours de Dressage amateur et Pro le 11 et 12 août

Autres manifestations :

- 25 mars 2018 : Agility Canin (SCO - Sport Canin Olonnais)

/ Construction d'un complexe sportif : le lancement du projet avec la validation du programme

L'étude de faisabilité et la concertation engagée en 2017 avec les élus des 7 communes, les associations et les instances sportives, aboutissent en 2018 sur la définition d'un programme permettant de lancer un concours d'architecte, en vue de finaliser le projet dans le cadre d'une enveloppe budgétaire globale estimée à 17 millions d'euros. Le Comité Départemental Olympique et Sportif émet un avis favorable, ce projet permettant de compléter l'offre d'équipement départementale.



8

Soutien aux associations et aux grands événements

En 2018, l'Agglomération aura alloué un montant total de 859 397 € de subventions aux associations et aux événements, soit une hausse de 39 % par rapport à 2017.

En complément des municipalités, la Communauté d'Agglomération apporte également un soutien logistique : mise à disposition gracieuse de tentes-stands, de chapiteaux, de grilles d'exposition, d'oriflammes, d'arches.

Les événements majeurs de l'année soutenus par l'Agglomération :

- La Golden Globe Race du 16 juin au 1^{er} juillet 2018
- La Vendée Va'a du 9 au 12 mai
- Le Mondial des J80 du 7 au 14 juillet
- La Grande Bordée les 24 et 25 août

La Golden Globe Race

Parmi ces événements, la Golden Globe Race occupe une place à part : une première édition aux Sables d'Olonne de portée internationale, pour célébrer le 50^e anniversaire du Golden Globe Challenge de 1968.

Organisée par le Sunday Time, cette course mythique avait consacré en 1968 Sir Robin Knox-Johnston, premier homme à avoir navigué en solitaire autour du globe sans escale.

Organisé par Mc Intyre Adventure, soutenue par l'Agglomération, la Golden Globe Race 2018 garde l'esprit originel du Golden Globe Challenge de 1968, avec l'aventure au premier plan : un tour du monde à l'ancienne via les 3 caps, en solitaire, sans escale, sans électronique et sans assistance, avec des voiliers conçus avant 1968. Un défi unique, pur et dur : le retour à l'âge d'or de la voile.



18 navigateurs (13 nationalités) ont pris le départ le 1^{er} juillet 2018 des Sables d'Olonne pour 30 000 milles et plus de 6 mois de mer autour du monde.

Plus de 100 000 personnes accueillies aux Sables d'Olonne en 2018

- **45 492 visiteurs** du 16 juin au 1^{er} juillet sur le village de la Golden Globe Race, mis en place par la Communauté d'Agglomération (place du Vendée Globe à Port Olona).
- **Plus de 23 200 personnes**, publics et partenaires, ont assisté aux animations (soirée de présentation des skippers, concerts, feu d'artifice)
- **35 000 spectateurs** selon les chiffres de la Préfecture ont assisté le 1^{er} juillet 2018 à la montée du chenal et au départ de la course dans la baie des Sables d'Olonne.

Un événement populaire qui bénéficie à l'économie locale

- Un événement porteur d'avant saison qui participe au dynamisme économique du territoire.
- 80 % des hôtels, cafés, restaurants affichent complet le dernier week-end avant le départ alors que tous avaient des disponibilités à la même période l'année précédente.
- Les chambres d'hôtes plébiscitées par la clientèle.



La période du départ en 2018 dégage une forte valorisation qui se confirmera pendant la course et pour les arrivées : la seule journée du 29 juin 2018 compte 43 articles citant les Sables d'Olonne, pour une valorisation de 264 000 euros.

Au final, la médiatisation des « Sables d'Olonne » représentera en France **3 269 sujets** pour une valorisation financière de **2,7 millions d'euros**.

À l'international : **2 068 sujets** pour une valorisation financière de **1,3 millions d'euros**.



Une portée internationale qui se confirmera en 2019 avec l'arrivée des skippers aux Sables d'Olonne

- **La Golden Globe Race mise à l'honneur en 2018 dans les pays Anglo-Saxons** :
 - Un prologue de la course à Falmouth relayé par les villes anglaises, leur site internet et les médias sociaux.
 - Une diffusion large par plus de 20 journaux au Royaume-Uni dont The Daily Mail, The Sun, The Daily Mirror, The Guardian, The Times, cumulant plus de 120 millions de lecteurs par mois.
 - Huit minutes d'images du départ en duplex diffusé par la première chaîne de télévision anglaise, BBC News.
- **30 chaînes de télévision** ont diffusé des reportages sur la course et les Sables d'Olonne, avant ou pendant la course, dont **10 chaînes étrangères**.
- **Couverture presse auprès de millions de lecteurs**
 - Des articles dans les **journaux français** dont le Figaro, le Monde, Le Parisien, Télé Loisirs, L'Equipe, L'Express, Ouest France, Le Point, Les Echos, Libération
 - Des articles dans **plus de 60 journaux internationaux** dont The Times, The Sun, The Daily Mail, The Daily Mirror, El Pais, The Times India, Forbes, GQ India, Variety, La Stampa20.
- **21 radios** ont diffusé des reportages et interviews sur la Golden Globe Race, dont **7 radios étrangères**.
- **Le relais des sites internet, web TV, réseaux sociaux en France et à l'étranger**. On enregistrera des posts Facebook sur plus de 40 comptes affluents dans plus de 15 pays atteignant certaines périodes jusqu'à 670 000 personnes.

9

La Communauté d'Agglomération informe les habitants

Des rendez-vous périodiques

- 30 conférences de presse en 2018
- 4 programmes de présentation des animations culturelles proposées, tout au long de l'année (concerts + apéritifs lectures) diffusés au public au Conservatoire, dans les bibliothèques, les mairies, les commerces de centre bourg de l'agglomération.
- 22 campagnes d'affiches et de flyers annonçant des animations ou des actions de l'Agglomération dont 1 campagne « phare » annonçant le remplacement des sacs jaunes par des bacs jaunes. Cette action a également été annoncée via une distribution toutes boîtes d'un courrier sous pli. Affichage sur les planimètres municipaux, sur les abribus du réseau de transport communautaire, dans les mairies et les commerces.
- 3 plaquettes de présentation des services pratiques et grand public de l'Agglomération relative aux Multi-Accueil et au Conservatoire de Musique diffusés sur les sites et auprès des partenaires.



Fréquentation 2018 du site internet « Les Sables d'Olonne Agglomération »

- 213 780 visites dont 128 026 visiteurs différents alors qu'en 2017 le site internet avait enregistré 109 472 visites dont 73 115 visiteurs différents
- 1 002 973 pages visitées
- Durée moyenne des visites : 9 minutes

Cette fréquentation en hausse s'explique, entre autres, par un important travail de référencement mené entre avril et décembre 2018.

Fréquentation 2018 des réseaux sociaux de l'Agglomération



- 27 156 visites du profil
- 550 400 vues (nombre de fois où un tweet s'est affiché)
- Taux d'engagement : 1,39 % (nombre d'engagements – clics, retweets, réponses, abonnements, favoris – divisé par le nombre d'impressions)



- + de 1 000 abonnés
- + de 200 publications



- + de 116 millions d'impressions (nombre de fois où une page s'est affichée)
- près de 11 millions de pages vues (nombre de clics sur le contenu de la page Facebook)
- 3,14 millions d'utilisateurs engagés (nombre de personnes qui ont interagi avec la page)



L'Agglo et Vous : un magazine communautaire périodique très prisé

Dans l'objectif d'informer les habitants, le magazine périodique « L'Agglo et Vous » occupe une place à part.

Quatre éditions en 2018 de 41 000 exemplaires chacune en mars, juin, octobre et décembre : magazine destiné aux habitants et distribué dans toutes les boîtes aux lettres des 7 communes de l'Agglomération.

Un lien privilégié avec les habitants permettant de les informer sur les grandes orientations et les projets du territoire, les opérations en cours et réalisées, les événements, partageant également des témoignages et des informations pratiques.

Les Vœux 2018 : un RDV annuel pour rendre compte et se projeter

- 1 film rétrospective de l'Agglomération mettant en scène M. Helesso
- 6 vidéos portraits de personnalités de l'Agglomération, sportifs émérites, artisan primé, bénévoles, qui ont marqué l'année 2018.

Suivez l'actualité des services de l'Agglomération

- www.isoagglo.fr
- Facebook, Twitter, Instagram





les Sables
d'Olonne...

AGGLOMÉRATION

www.lsoagglo.fr